



RAPPORT ANNUEL
2005

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme fondée en 1884
Siège social à Tunis - 2, rue de Turquie
Capital: 50.000.000 de dinars
R.C: N° B1105941996

Rapport Annuel 2005



**Assemblée Générale
Ordinaire
du 11 mai 2006**

SOMMAIRE

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES	3
Présentation de la Banque de Tunisie	3
Répartition du capital et des droits de vote	3
Conditions d'accès aux assemblées	4
Composition du Conseil d'Administration	4
LES CHIFFRES CLÉS DE LA BANQUE DE TUNISIE	5
LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE NATIONALE	6
ACTIVITÉS DE LA BANQUE DE TUNISIE	8
Ressources collectées	8
Les crédits à la clientèle	10
Le portefeuille des titres	11
La monétique	14
RÉSULTATS DE LA BANQUE DE TUNISIE	15
Le produit des emplois bancaires	15
Evolution des commissions bancaires	16
Le produit net bancaire	16
Les frais généraux	17
Le résultat brut d'exploitation	18
Le résultat net de l'exercice	19
Répartition des bénéfices	20
Renforcement des fonds propres	20
NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES	22
Ratios réglementaires	22
Créances classées et provisions	23
LE TITRE DE LA BANQUE DE TUNISIE EN BOURSE	24
DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION	25
Gestion des ressources humaines	25
Le réseau de la Banque de Tunisie	25
EVOLUTION PRÉVISIONNELLE DE L'ACTIVITÉ	26
ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2005	29
Bilan et hors bilan	30
Etat de résultat	31
Etat des flux de trésorerie	32
Notes annexes aux états financiers	33
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	41
RAPPORT DE GESTION DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE	43
PRÉSENTATION DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE	44
ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE	46
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2005	51
Bilan et hors bilan	53
Etat de résultat	54
Etat des flux de trésorerie	55
Notes annexes aux états financiers consolidés	56
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	69
PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	70

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Présentation de la Banque de Tunisie

Dénomination:	BANQUE DE TUNISIE
Forme juridique:	Société Anonyme
Nationalité:	Tunisienne
Siège social:	2, rue de Turquie - 1001 Tunis
Téléphone:	71 332 188
Télex:	15 387 BT BANK
Fax:	71 349 401
E-Mail:	finance@bt.com.tn
Date de constitution:	23 septembre 1884
Durée:	Prorogée au 31 décembre 2027
Registre du commerce:	B1105941996
Matricule fiscal:	MP 000120 H
Capital social:	50.000.000 de dinars
Exercice social:	Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
Objet social:	Banque Universelle au sens de la loi N° 2001/65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit
Régime fiscal:	Droit Commun

Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2005, le capital social de la Banque est réparti comme suit en actions et en droits de vote :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	%
Actionnaires Tunisiens	3.664.124	36.641.240	73,28
Actionnaires Etrangers	1.333.481	13.334.810	26,67
Divers	2.395	23.950	0,05
	5.000.000	50.000.000	100

Conditions d'accès aux assemblées

Tout actionnaire désirant prendre part à une Assemblée Générale de la Banque de Tunisie peut obtenir une convocation de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

Les actionnaires, qui le souhaitent, peuvent se faire représenter à l'assemblée par une autre personne munie d'un mandat spécial à cet effet.

Composition du Conseil d'Administration

A la date de clôture de l'exercice 2005, le conseil d'administration était ainsi composé:

Président Directeur Général	M. Faouzi BEL KAHIA
Administrateurs	M. Abderrazek RASSAA : Président d'honneur M. Michel LUCAS M. Elyès HAYDER M. Tijani CHELLY M. Abdellatif EL FEKIH M. Elyes JOUINI
	CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) Représenté par son Directeur Général M. Jean-Jacques TAMBURINI
	Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTRÉE Représentée par son Président Directeur Général M. Habib BEN SAAD

Commissaire aux comptes

Jelil BOURAOUI & Co
92, avenue Jugurtha, Mutuelleville
1002 Tunis – Tunisie

LES CHIFFRES CLÉS DE LA BANQUE DE TUNISIE

Les chiffres clés
(Chiffres en milliers de dinars)

	2003	2004	2005	Evolution 05/04
Activité				
Total du Bilan	1 556 163	1 610 333	1 712 966	6,4%
Dépôts clientèle	975 593	985 241	1 103 732	12,0%
Total des ressources collectées	1 419 553	1 527 141	1 691 408	10,8%
Encours des crédits clientèle	1 282 936	1 328 847	1 449 984	9,1%
Total concours à l'Economie	1 355 808	1 414 225	1 547 036	9,4%
Résultats				
Marge d'Intermédiation	60 207	54 926	59 716	8,7%
Volume des commissions	13 900	14 897	15 838	6,3%
Produit Net Bancaire	83 475	81 517	89 907	10,3%
Frais Généraux	25 392	26 281	27 746	5,6%
Résultat Brut d'Exploitation	58 083	55 237	62 161	12,5%
Résultat Brut Global (avec portefeuille titres)	58 348	55 541	62 448	12,4%
Résultat Net	30 223	31 662	34 101	7,7%
Fonds propres				
Fonds propres avant affectation de l'exercice	218 130	236 054	254 915	8,0%
Fonds propres après affectation de l'exercice	236 054	254 915	276 516	8,5%
Ratios financiers				
Rentabilité des fonds propres (ROE)	13,9%	13,4%	13,4%	
Rentabilité des actifs (ROAA)	2,0%	2,0%	2,1%	
Coefficient d'exploitation	36,2%	38,8%	36,7%	
Commissions / masse salariale	77,2%	79,0%	80,0%	
Capitalisation boursière au 31/12	262 500	326 100	489 400	
Ratios réglementaires				
Ratio de couverture des risques	17,33%	18,14%	18,79%	
Ratio de solvabilité	24,20%	25,87%	25,05%	
Ratio de liquidité	117,68%	127,60%	129,33%	
Ratio des immobilisations	46,23%	47,86%	47,57%	
Effectif et nombre d'agences				
Effectif permanent	900	895	870	
Nombre d'agences	79	79	82	

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE



Amphorique en pâte de verre. Epoque punique

Courant l'année 2005, l'environnement international a été marqué par l'accentuation des tensions inflationnistes et le ralentissement du rythme de l'activité économique dans les principaux pays industrialisés, sous l'effet notamment du maintien des prix du pétrole à des niveaux élevés.

Cette conjoncture économique mondiale a enregistré une amélioration au cours des derniers mois de l'année 2005, quoique inégale selon les zones.

A l'échelle nationale, l'année 2005 a été marquée par l'accumulation des pressions sur les finances publiques et l'augmentation du coût de la production dans de nombreux secteurs du fait de l'augmentation à plusieurs reprises des prix du pétrole. Cette année a été également marquée par la montée de la concurrence et la régression de la demande extérieures dans plusieurs domaines.

Pour l'économie Tunisienne, le bilan de 2005 a été dans l'ensemble satisfaisant grâce, essentiellement, à la poursuite de l'expansion des services, en particulier le tourisme, le transport aérien et les communi-

cations, ainsi que plusieurs activités manufacturières à l'instar des industries mécaniques et électriques et des industries diverses.

Le PIB a crû au taux de 4,2% en 2005, contre 6% en 2004 et 5,6% en 2003. Le volume des investissements a crû de 6,3% pour atteindre 8.410 millions de dinars en 2005, soit 22,6% du PIB.

La production industrielle a enregistré une légère progression de 0,7% au cours de l'année 2005 et a été affectée notamment par la baisse de la production dans le secteur du textile et habillement et celui des industries agroalimentaires.

Dans le tourisme, la plupart des paramètres d'activité reflètent les bonnes performances du secteur, les nuitées touristiques ont, en effet, progressé de 10,7% en 2005 pour dépasser 37 millions d'unités, entraînant une amélioration du taux d'occupation de 3,6 points de pourcentage pour se situer à 52,3% en moyenne.

En matière de commerce extérieur, les échanges ont connu, au cours de 2005, une progression de 12,9% pour les exportations et de 7,2% pour les importations, se soldant par une baisse du déficit commercial de l'ordre de 412 millions de dinars ou 10,5% et par une amélioration du taux de couverture de 4,1 points de pourcentage pour atteindre 79,6%. La hausse des exportations a concerné, principalement, les secteurs de l'énergie et des industries mécaniques et électriques. Quant à l'augmentation des importations, elle a concerné surtout l'énergie (36,8%), celles des matières premières et demi-produits et de biens d'équipement ayant enregistré une progression moins rapide qu'en 2004.

Les recettes touristiques en devises se sont accrues de 12% pour toute l'année écoulée pour se situer à 2.564 millions de dinars contre 2.290 millions de dinars en 2004.



Petite cruche en pâte de verre polychrome. Epoque punique

Quant aux économies sur salaires transférées par les tunisiens résidants à l'étranger, elles ont augmenté de 4,4% pour atteindre 1.406 millions de dinars en 2005 contre 1.376 millions de dinars durant l'année 2004.

La bonne performance des échanges de biens et services a permis d'alléger le déficit de la balance des opérations courantes qui est revenu à 1,3% du PIB au cours de l'année 2005 contre 2% en 2004. Les réserves en devises ont clôturé l'année 2005 à 5.872 millions de dinars, soit l'équivalent de 124 jours d'importation.

Sur le plan monétaire, l'agrégat M3 s'est accru au terme du mois de décembre 2005 au taux de 10,9% contre 10,3% une année auparavant. Du côté des contreparties, il y a lieu de relever particulièrement l'affermissement des créances nettes sur l'extérieur (+1.062 millions de dinars contre +848 millions de dinars) et des concours à l'économie (+7,9% contre +5,3%).

La banque centrale est intervenue sur le marché monétaire pour éponger les liquidités excédentaires pour une enveloppe moyenne de 85 millions de dinars en décembre 2005 contre 114 millions de dinars le mois précédent. Le taux d'intérêt au jour le jour sur le marché interbancaire a fluctué entre 4,97% et 5,03% et le taux moyen s'est maintenu à 5%.

En ce qui concerne l'évolution des prix, le taux d'inflation moyen s'est limité à 2% en 2005 contre 3,6% en 2004. Néanmoins, en termes de glissement annuel, la hausse des prix s'est élevée à 3,9%.

Sur le marché des changes, le dinar a enregistré en 2005 une dépréciation de 12,0% par rapport au dollar américain et une appréciation de 1,5% vis-à-vis de l'euro.



Amphorisque en pâte de verre polychrome. Epoque punique



Aribale (vase à parfum) en pâte de verre polychrome, décor en forme de palme. Epoque punique



Vase à parfum en pâte de verre. Epoque punique

ACTIVITE DE LA BANQUE DE TUNISIE

Ressources collectées

Les dépôts de la clientèle

Au 31 décembre 2005, les dépôts collectés auprès de la clientèle ont connu une progression de 12,03%, passant de 985.241 mille dinars au 31 décembre 2004 à 1.103.732 mille dinars au 31 décembre 2005. Cette bonne augmentation a touché toutes les composantes de dépôts. Elle a été de 10,54% pour les dépôts rémunérés et de 15,08% pour les dépôts non rémunérés. En terme de moyenne annuelle, les dépôts de la Banque ont connu une progression régulière au taux de 3,97% durant les cinq dernières années.

Les dépôts à vue ont atteint 371.297 mille dinars au 31 décembre 2005 contre 322.646 mille dinars au 31 décembre 2004. Avec une part de 33,6% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle, les dépôts à vue ont continué d'occuper une place importante dans l'ensemble des ressources de la Banque. Cette catégorie de dépôts a permis à la Banque de continuer à assurer le maintien d'un coût des ressources très compétitif.

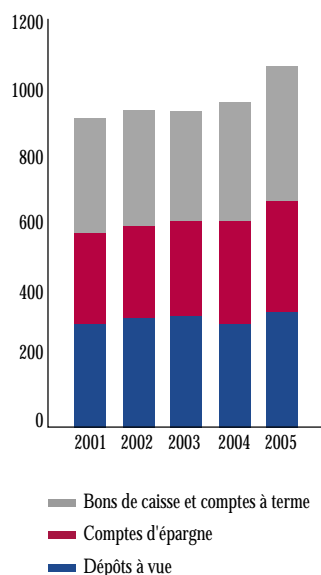
Les dépôts à terme et les certificats de dépôts, destinés essentiellement à une clientèle d'institutionnels, sont passés de 352.935 mille dinars au 31 décembre 2004 à 399.625 mille dinars à la fin de l'exercice 2005,

soit une augmentation de 13,23%. De 2001 à 2005, les dépôts à terme ont connu à la Banque de Tunisie une croissance soutenue au taux annuel moyen de 4,05%, pour atteindre une part de 36,2% dans le total des dépôts de la Banque à la fin de l'exercice 2005.

Les dépôts en comptes spéciaux d'épargne ont connu une croissance de 7,48% passant de 309.660 mille dinars au 31 décembre 2004, à 332.810 mille dinars au 31 décembre 2005. Cette catégorie de dépôt, caractérisée par sa bonne stabilité, a occupé une part de 30,2% dans le total des dépôts et a progressé à un rythme annuel moyen de 5,26% durant les cinq dernières années.

Structure des dépôts

en millions de dinars



Ressources collectées

(Chiffres en milliers de dinars)

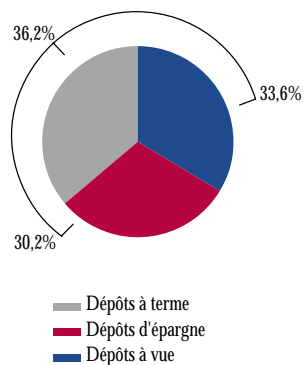
	2001	2002	2003	2004	2005	Evol 05/04
Dépôts classiques	944 674	966 576	975 593	985 241	1 103 732	12,03%
1. Dépôts non rémunérés	332 595	345 161	364 120	322 646	371 297	15,08%
<i>Dépôts à vue</i>	<i>309 876</i>	<i>326 098</i>	<i>332 196</i>	<i>307 051</i>	<i>344 423</i>	<i>12,17%</i>
<i>Autres sommes dues à la clientèle</i>	<i>22 719</i>	<i>19 063</i>	<i>31 924</i>	<i>15 595</i>	<i>26 874</i>	<i>72,33%</i>
2. Dépôts rémunérés	612 079	621 415	611 473	662 595	732 435	10,54%
<i>Dépôts d'épargne</i>	<i>271 124</i>	<i>275 836</i>	<i>283 609</i>	<i>309 660</i>	<i>332 810</i>	<i>7,48%</i>
<i>Comptes spéciaux d'épargne</i>	<i>271 124</i>	<i>275 836</i>	<i>283 609</i>	<i>300 552</i>	<i>315 497</i>	<i>4,97%</i>
<i>Comptes Epargne Logement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>7 320</i>	<i>14 944</i>	<i>104,15%</i>
<i>Comptes Epargne Horizon</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 788</i>	<i>2 369</i>	<i>32,50%</i>
<i>B Caisse, Cptes à termes et certificats de dépôts</i>	<i>340 955</i>	<i>345 579</i>	<i>327 864</i>	<i>352 935</i>	<i>399 625</i>	<i>13,23%</i>
Autres ressources	371 814	389 538	443 966	541 900	587 675	8,45%
Bons du Trésor cédés à la clientèle	41 674	57 166	100 196	163 316	186 816	14,39%
Placements en SICAV	324 140	329 372	343 770	378 584	400 859	5,88%
Emprunt Obligataire	6 000	3 000	0	0	0	
Total ressources élargies	1 316 488	1 356 114	1 419 559	1 527 141	1 691 408	10,76%

Les autres ressources collectées

Courant l'exercice 2005, et à côté des dépôts classiques, la Banque de Tunisie a continué à collecter d'autres ressources auprès de la clientèle. Il s'agit plus particulièrement des Bons du Trésor Assimilables (BTA) cédés à la clientèle et des placements effectués dans les actions des deux sociétés à capital variable (SICAV) promues par la Banque de Tunisie.

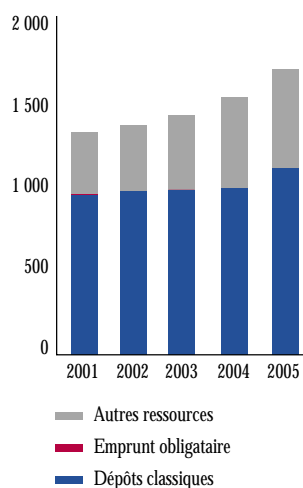
Ces différents instruments ont continué durant l'exercice 2005 de drainer un volume important de capitaux qui a atteint au 31 décembre 2005 un montant global de 587.675 mille dinars contre 541.900 mille dinars à la fin de l'année 2004.

Structure moyenne des dépôts classiques



Evolution des ressources

en millions de dinars



Ainsi, le total des ressources élargies collectées par la Banque de Tunisie a atteint, à la fin de l'exercice 2005, un montant de 1.691.408 mille dinars contre 1.527.141 mille dinars à la fin de l'année 2004 enregistrant ainsi une progression de 10,76%. Sur les cinq dernières années, ces ressources ont enregistré une augmentation annuelle moyenne de 6,47%.

Les ressources extérieures

La stratégie menée depuis plusieurs années visant à renforcer le pôle de « Banque d'investissement » afin d'offrir à sa clientèle les crédits les plus adaptés à ses besoins de financement des investissements, permet à la Banque de Tunisie de conserver un niveau élevé de ressources extérieures.

Ces ressources extérieures sont mobilisées auprès d'organismes internationaux tels que la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Agence Française de Développement (AFD) et sa filiale la PROPARCO, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Allemande (KfW) et la Banque Mondiale (BIRD).

Au 31 décembre 2005, l'encours de ces ressources spéciales s'élève à 218.968 mille dinars contre 236.305 mille dinars à la fin de l'année 2004, enregistrant ainsi une baisse de 7,34%. Cette baisse s'explique par une absence de recours de la banque auprès de ces bailleurs de fonds courant les années 2004 et 2005 en raison du renchérissement de leurs coûts par rapport aux coûts des ressources locales.



Vase à parfum en pâte de verre. Epoque punique.



Amphorisque en pâte de verre polychrome. Epoque punique.



Gracieuse amphorique en verre soufflé d'époque romaine. II^e siècle après J.C

ACTIVITE DE LA BANQUE DE TUNISIE

Les crédits à la clientèle

Le volume global des crédits à la clientèle a enregistré une progression de 9,1%, passant de 1.328.847 mille dinars en 2004 à 1.449.984 mille dinars à la fin de l'exercice 2005. Durant les cinq dernières années, ces crédits ont progressé à un taux annuel moyen de 5%.

A côté de ces crédits par décaissement, la Banque de Tunisie a continué d'accorder à sa clientèle des engagements par signature en mettant l'accent sur la diversité des prestations fournies dans ce domaine. Le

montant global des cautions et avals accordés à la clientèle a atteint, au 31 décembre 2005, un encours de 202.683 mille dinars contre 211.314 mille dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une diminution de 4,1%. L'évolution annuelle moyenne de ces concours a été de 3,5% durant les cinq dernières années.

Tenant compte des créances par décaissement et des engagements par signature, l'encours global des engagements auprès de la clientèle a atteint au 31 décembre 2005 un volume global de 1.652.667 mille dinars contre 1.540.161 mille dinars au 31 décembre 2004, enregistrant

ainsi une progression annuelle de 7,3%. Cette croissance, exprimée en terme de moyenne annuelle, a été de 4,8% durant les cinq dernières années. Elle a été favorisée par la disponibilité et la diversité des ressources collectées par la Banque de Tunisie.

Durant l'exercice 2005, les crédits courants de fonctionnement ont augmenté de 14,5% pour atteindre un encours de 689.800 mille dinars à la fin de l'exercice 2005 contre 602.515 mille dinars à la fin de l'exercice 2004. Cette catégorie de crédits à court terme a progressé à un taux annuel moyen de 4,8% durant les cinq dernières années.

Crédits et engagements de la clientèle

(Chiffres en milliers de dinars)

Nature des engagements	2001	2002	2003	2004	2005	Evol. 05/04
Crédits de fonctionnement	571 970	601 420	576 556	602 515	689 800	14,5%
Portefeuille escompte à court terme	309 647	317 150	309 382	319 351	390 749	22,4%
Comptes courants débiteurs	229 000	246 196	237 146	248 978	265 476	6,6%
Autres crédits à court terme	33 323	38 074	30 028	34 186	33 574	-1,8%
Crédits d'investissement	510 719	556 577	592 225	612 953	640 313	4,5%
Crédits sur ressources ordinaires	369 248	325 275	341 677	367 284	410 118	11,7%
Crédits sur ressources spéciales	125 021	219 814	233 260	237 415	222 227	-6,4%
Crédits aux organismes financiers spécialisés	16 450	11 489	17 288	8 254	7 968	-3,5%
Opérations de leasing	7 928	8 452	9 890	10 760	14 244	32,4%
Total créances saines	1 090 617	1 166 449	1 178 672	1 226 228	1 344 357	9,6%
Créances classées brutes (Bilan)	101 067	110 580	104 265	102 619	105 627	2,9%
Total créances par décaissement	1 191 684	1 277 029	1 282 936	1 328 847	1 449 984	9,1%
Engagements par signature	176 456	178 438	235 497	211 314	202 683	-4,1%
Créances classées brutes (Hors bilan)	1 171	1 487	984	1 201	2 328	93,8%
Total des engagements clientèle	1 368 140	1 455 467	1 518 433	1 540 161	1 652 667	7,3%



"Askos" verre soufflé forme originale dont le corps se termine sous forme de trompe d'éléphant d'époque romaine. II^e siècle après J.C

L'encours global des crédits à moyen et long terme a atteint à la fin de l'exercice 2005 un montant de 640.313 mille dinars contre 612.953 mille dinars l'année dernière, pour afficher un taux de croissance de 4,5%. Entre 2001 et 2005, le taux annuel moyen d'augmentation de l'encours des crédits d'investissement s'est situé au niveau de 5,8%.

Ces emplois à moyen et long terme ont été financés à hauteur de 65,3% par des ressources propres de la Banque et à hauteur de 34,7% par des ressources spéciales.

A la fin de l'exercice 2005, l'encours des opérations de leasing s'est situé à 14.244 mille dinars contre 10.760 mille dinars une année auparavant enregistrant ainsi une évolution annuelle de 32,4%. Durant les cinq derniers exercices, l'encours des opérations de leasing a progressé à un rythme annuel moyen de 15,8%.

En matière de gestion des risques sur les crédits, il est important de souligner que la Banque de Tunisie est en parfait respect de toutes les règles prudentielles de la Banque Centrale de Tunisie relatives à la division et la couverture des risques sur les crédits. Aussi, une large répartition sectorielle est toujours assurée dans les engagements de la Banque de Tunisie.

Le portefeuille-titres

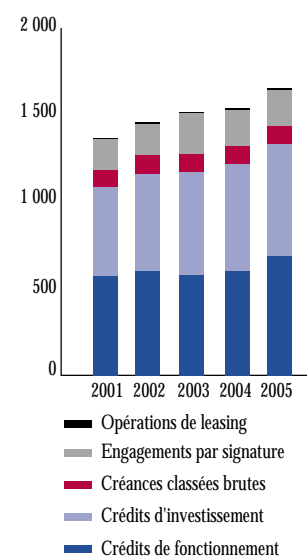
Composition du portefeuille-titres

Le total du portefeuille des titres de la Banque de Tunisie a enregistré une augmentation de 8,18% pour atteindre 160.184 mille dinars au 31 décembre 2005 contre 148.078 mille dinars au 31 décembre 2004. Cette croissance a touché plus particulièrement les titres de participation et les Bons du Trésor Assimilables.

En effet, le portefeuille des participations a enregistré une nette augmentation de 13,7%

Structures des engagements

en millions de dinars



Répartition des crédits par secteurs

(Chiffres en millions de dinars)

Secteur	2003		2004		2005		Evol. 05/04
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
I- Secteur agricole	23	1,8%	25	1,9%	24	1,7%	-2,9%
II- Industrie	556	43,3%	550	41,4%	585	40,4%	6,4%
Secteur minier	51	4,0%	13	1,0%	12	0,8%	-11,2%
Energie et eau	13	1,0%	12	0,9%	13	0,9%	3,8%
Industrie agro-alimentaire	141	11,0%	153	11,5%	171	11,8%	11,3%
Matériaux de construction	97	7,5%	108	8,2%	107	7,4%	-1,0%
Industrie mécanique et métallurgie	57	4,4%	56	4,2%	52	3,6%	-7,4%
Industrie chimique	20	1,6%	31	2,3%	36	2,5%	15,3%
Industrie textile	36	2,8%	34	2,6%	30	2,0%	-12,8%
Bâtiments et T.P.	61	4,8%	54	4,1%	61	4,2%	12,3%
Industries diverses	80	6,2%	88	6,6%	104	7,2%	19,2%
III- Services	397	30,9%	545	41,0%	615	42,4%	12,8%
Tourisme	229	17,8%	233	17,6%	246	16,9%	5,3%
Transports	28	2,2%	24	1,8%	21	1,5%	-10,6%
Autres services	110	8,6%	111	8,4%	117	8,1%	4,9%
Crédits divers	29	2,3%	177	13,3%	231	16,0%	30,9%
IV- Commerce et divers	308	24,0%	209	15,7%	226	15,6%	8,1%
Total	1 283	100%	1 329	100%	1 450	100%	9,1%



Vase à boire en verre soufflé, en forme de tête d'escargot d'époque romaine. II^e siècle après J.C

ACTIVITE DE LA BANQUE DE TUNISIE

entre 2004 et 2005. Il s'établit à 97.053 mille dinars au 31 décembre 2005 contre 85.378 mille dinars au 31 décembre 2004.

Quant au portefeuille obligataire, il a accusé une baisse de 5,8% due à des remboursements en principal de certaines lignes obligataires non compensés par de nouvelles souscriptions.

Nos participations stratégiques peuvent être scindées en deux parties :

1) Les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation à savoir : la Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE, la Société de Bourse

de Tunisie (SBT), la Générale de Participations de Tunisie SICAF (GPT), Placements de Tunisie SICAF (PT), la Société de Participation et de Promotion des Investissements (SPPI), SICAV Rendement, SICAV Croissance, la Générale Immobilière de Tunisie (GIT SA), GIT SARL, SOPROFIT Carthago, SPT Bekalta et la Foncière des Oliviers (FOSA).

2) Les autres participations stratégiques à savoir :

Air Liquide Tunisie : Créée en 1917, la société Air Liquide Tunisie est une société au capital de 15,7 millions de dinars. Il s'agit d'une filiale du Groupe Air Liquide France,

spécialisée dans les gaz pour l'industrie et la santé.

Nous participons directement au capital de Air Liquide Tunisie à concurrence de 18,8% et de 2,1% par le biais de Placements Tunisie.

Les résultats forts intéressants qu'enregistre Air Liquide Tunisie, nous procurent un rendement en dividendes élevé. Par ailleurs la valeur de notre participation en Bourse nous confère une plus value latente importante, estimée au 31 décembre 2005 à 19,4 millions de dinars.

Société Industrielle des Conduites et Accessoires SICOAC :

La SICOAC est une filiale du groupe ETEX France, spécialisée dans les conduites et accessoires destinés principalement à l'irrigation et l'assainissement. Son capital social s'élève à 8,16 millions de dinars. Notre participation au capital de la SICOAC s'établit à hauteur de 29,8%, dont 23,3% directement et 6,5% par le biais de Placements Tunisie.

La SICOAC s'est restructurée vers la fin des années 90 pour se consacrer à la production des conduites et accessoires en plastiques (PVC et Polyéthylène). La montée en régime suite

Composition du portefeuille-titre (Chiffres en milliers de dinars)

	2001	2002	2003	2004	2005	Evol. 05/04
Titres de participations	51 757	63 501	72 872	85 378	97 053	13,7%
Obligations et BTNB	8 998	12 598	29 924	27 633	26 042	-5,8%
Bons du Trésor conservés	3 519	22 213	11 211	35 067	37 089	5,8%
Total portefeuille-titres	64 274	98 312	114 006	148 078	160 184	8,18%

Rendement du portefeuille-titre (Chiffres en milliers de dinars)

	2001	2002	2003	2004	2005	Evol. 05/04
1. Portefeuille des participations	51 757	63 501	72 872	85 378	97 053	13,7%
Risque refinancé et assuré par la BEI	5 731	5 232	6 844	5 535	4 892	-11,6%
Dégrèvements fiscaux obtenus	11 602	11 458	12 458	14 263	13 544	-5,0%
Dividendes reçus	2 318	5 826	2 863	2 778	3 867	39,2%
Plus-values sur cessions	3 279	487	2 253	2 941	4 409	49,9%
Economie d'impôts	4 061	4 010	4 360	4 992	4 740	-5,0%
2. Rendement des obligations et BTNB	7,19%	7,19%	6,37%	6,36%	6,41%	



Vase cinéraire en verre soufflé d'époque romaine. II^e siècle après J.C

à la mise en exploitation des nouveaux investissements s'est déroulée convenablement et la société a vite renoué avec les bénéfiques.

Le niveau des dividendes secrétés a atteint de nouveau un niveau très intéressant. D'autre part, la SICOAC ne cesse de consolider ses fonds propres en procédant régulièrement à des augmentations de capital par incorporation de réserves en vue du dégrèvement fiscal. Notre participation recèle ainsi une plus value latente importante.

Compagnie Générale des Salines de Tunisie - COTUSAL -

Créée en 1949, COTUSAL est une société au capital de 10,8 millions de dinars. Il s'agit d'une filiale du Groupe Les Salins du Midi spécialisé dans la culture du sel marin. La COTUSAL a pour objet l'aménagement et la modernisation de la production du sel en Tunisie.

La participation du groupe Banque de Tunisie au capital de la COTUSAL s'établit à 13,4% dont 3,1% directement et à 10,3% par le biais de Placements de Tunisie.

Suite à l'entrée en régime de croisière des nouveaux investissements de Zarzis et grâce à une conjoncture commerciale favorable au sel tunisien qui s'exporte bien, la COTUSAL dégage actuellement des bénéfiques très élevés.

Le niveau des dividendes secrétés confère à l'action COTUSAL une valeur de rendement très élevée. Notre participation recèle ainsi des plus values latentes importantes.

Direct Phone Services

La société Direct Phone Services est une société créée fin 2003 à l'initiative du Crédit Mutuel en vue de construire et de gérer un centre d'appels sortants. Suite à quelques mises au point pour améliorer la qualité de la transmission lors de la mise en service des lignes numériques



Bouteille en verre soufflé d'époque romaine. II^e siècle après J.C

reliant Tunis à Strasbourg, ce centre a très vite atteint un niveau d'activité et de performance très satisfaisants. Il répond actuellement à près de 40% des besoins globaux du Crédit Mutuel et il est prévu de le charger davantage pour traiter plus de 50% de ces mêmes besoins.

International Informations Developpements

Créée en Juillet 2004, la société IID a pour objet la conception, la réalisation de logiciels, leur commercialisation et leur maintenance, ainsi qu'une

activité d'ingénierie, de conseil et de formation et plus généralement toutes activités annexes d'ordre technique et commercial susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation et/ou le développement.

Politique d'investissement

Notre politique d'investissement en matière de nouvelles participations vise généralement deux objectifs principaux :

- Le premier est celui du dégrèvement fiscal accordé aux souscripteurs lors des prises de participation au capital de sociétés réalisant des projets d'investissement.

Participations prises par la Banque au courant de l'exercice 2005

(Chiffres en milliers de dinars)

	Valeur d'acquisition
a) Dans le cadre d'une nouvelle participation:	
- En portage et ouvrant droit à un dégrèvement fiscal	11 950
b) Dans le cadre d'une augmentation de participation déjà existante	
- En portage et ouvrant droit à un dégrèvement fiscal	3 200
- Hors portage ouvrant droit à un dégrèvement fiscal	4
- Hors portage ne donnant pas droit à un dégrèvement fiscal	24 159
Astrée	10 655
Autres	13 504



Bouteille et coupe en verre soufflé d'époque romaine. II^e siècle après J.C

- Le second est le soutien apporté à certains de nos bons clients dans leurs actions de développement. Ces participations font l'objet d'une convention de portage. L'ensemble de nos portages se dénoue sans incident vu la qualité des bénéficiaires que nous sélectionnons de manière rigoureuse.

Il est à rappeler que le refinancement de certaines de nos participations sur la Banque Européenne d'Investissement BEI, nous procure des quasi fonds propres, qui contribuent aussi bien à la stabilité de nos ressources longues qu'à l'allègement de leur coût. L'enveloppe des titres imputés sur ces lignes s'élève à la fin de 2005 à 4.892 mille dinars.

Par ailleurs, et en matière de provisions l'enveloppe que nous y consacrons suffit à couvrir largement la dépréciation potentielle sur certaines de nos participations, soit un total de 1.908 mille dinars au 31/12/2005.

Rendement du portefeuille-titres

Le portefeuille-titres de la Banque de Tunisie a généré les revenus suivants en 2005 :

- Dividendes et tantièmes	3 921
- Plus values sur cession d'actions	4 409
- Revenus sur BTA et BTC	2 516
- Intérêts sur obligations	1 755
Total	12 600

Il est à signaler que grâce aux opérations de réinvestissements exonérés, la banque a pu réaliser durant l'exercice 2005 une économie d'impôt substantielle.

La monétique

Au cours de l'année 2005, la banque de Tunisie a lancé son nouveau produit « la carte entreprise ». Il s'agit d'une carte VISA Electron prépayée mise à la disposition des entreprises clientes souhaitant accorder des avances à leurs employés, notamment non bancarisés, sans avoir à gérer les espèces. Les bénéficiaires de cette carte peuvent effectuer, soit des

retraits au niveau de tous les distributeurs automatiques de billets (DABs) de la place, soit des opérations cash au niveau des agences bancaires munies de Terminaux de Paiement Electroniques (TPEs) ou encore des opérations d'achat auprès de commerçants affiliés aux réseaux (Visa, Mastercard et CIB) et équipés de TPEs.

Grâce au logiciel « Carte On Line » conçu par nos ingénieurs et mis à la disposition des entreprises, la gestion de ces cartes est automatique et se fait en temps réel. Outre le fait qu'il permet le chargement et la mise à jour de l'état des cartes, ce logiciel est aussi un outil de consultation, de contrôle et de suivi analytique des dépenses. L'année 2005 a été également marquée par la migration continue de notre portefeuille carte vers la technologie à puce : 31% de l'ensemble de nos cartes est constitué de cartes à puces et toutes les cartes renouvelées, le sont désormais. Nous comptons migrer la totalité de nos cartes Visa et MasterCard à l'horizon de 2008.

Tout notre parc d'acceptation (TPEs installés chez nos commerçants et Dabs) a été converti en totalité à la technologie Puce en conformité avec la norme internationale EMV. Cette norme permet à nos clients de saisir leur code confidentiel au niveau des TPEs garantissant ainsi un traitement sécurisé pour toutes leurs opérations de paiement.

Il convient de souligner que notre programme de développement en monétique continue de progresser. Ainsi, le nombre de cartes émises a atteint 59.000 cartes réalisant ainsi un accroissement de 26% par rapport à l'année 2004.

Par ailleurs nous avons procédé à l'installation de nouveaux DABs de type OPTEVA offrant une interface plus ergonomique ainsi qu'une meilleure qualité de service. Le nombre de DAB installés est passé de 85 à 96 unités en 2005.

En matière de chiffre d'affaires, nos DABs ont affiché une hausse de 36% dans les opérations de retrait. De même nos agences ont progressé de 37% dans leur activité cash et nos commerçants ont enregistré une augmentation qui s'élève à 27% dans leurs recettes monétique.

RESULTATS DE LA BANQUE DE TUNISIE



Vase en forme de colombe,
en verre soufflé d'époque romaine.
II^e siècle après J.C

Evolution des résultats

(Chiffres en milliers de dinars)

Résultats	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	Evol 2005/2004
Produits des emplois	93 241	98 079	102 836	98 156	104 193	6,2%
Coûts des ressources	36 895	38 300	42 629	43 230	44 478	2,9%
Marge d'intermédiation	56 346	59 779	60 207	54 926	59 716	8,7%
Commissions bancaires reçues	12 915	13 383	13 937	14 897	15 838	6,3%
Produits des opérations de change	2 938	3 204	3 176	4 296	4 759	10,8%
Dividendes reçus	2 350	6 588	4 071	4 806	5 676	18,1%
Plus values sur cession d'actions	3 279	487	2 253	2 941	4 409	49,9%
Commissions encourues	41	60	169	348	490	40,8%
Produit Net Bancaire	77 786	83 381	83 475	81 517	89 907	10,3%
Frais généraux	22 647	24 625	25 392	26 281	27 746	5,6%
Résultat Brut d'Exploitation	55 139	58 756	58 083	55 237	62 161	12,5%
Revenus des titres et divers	214	420	266	304	286	-5,9%
Résultat brut global	55 353	59 175	58 348	55 541	62 448	12,4%
Amortissements (immob. & créances)	3 810	4 551	4 907	5 399	5 267	-2,4%
Gains et pertes sur autres éléments ordinaires	-1 670	428	-270	206	950	360,7%
Provisions	13 950	18 400	16 200	12 250	16 559	34,7%
Impôts	7 045	6 619	6 748	6 437	7 471	16,1%
Bénéfice net	28 878	30 033	30 223	31 662	34 101	7,7%

Le produit des emplois bancaires

Les produits des emplois bancaires ont progressé de 6,2% passant de 98.156 mille dinars en 2004 à 104.193 mille dinars en 2005. Les produits des crédits et les revenus des valeurs du trésor ont été à l'origine de cette croissance. Ces derniers ont progressé aux taux respectifs de 7,2% et 147,9%. Cette augmentation a été compensée par une baisse de l'ordre de 40% des produits des placements sur le marché monétaire. Durant les cinq dernières années, les

produits des emplois ont progressé à un taux annuel moyen de 2,8% à cause de la diminution du taux du marché monétaire (TMM) de 7,43% en moyenne entre 2003 et 2004. Le coût total des ressources collectées par la Banque de Tunisie a atteint pour l'exercice 2005 un montant de 44.478 mille dinars contre 43.230 mille dinars en 2004, soit une augmentation limitée à 2,9%. Cette évolution des coûts des ressources est due à l'augmentation du coût des dépôts de la clientèle de 5,7% compensée par une baisse du coût des ressources extérieures de 3,4%.

Par conséquent, la marge d'intermédiation de la Banque, qui se traduit par la différence entre les produits des emplois et les coûts des ressources utilisées pour le financement de ces emplois, a enregistré au cours de l'exercice 2005 une nette amélioration de 8,7% pour atteindre 59.716 mille dinars contre 54.926 mille dinars une année auparavant.



Bouteilles en verre soufflé
d'époque romaine.
II^e siècle après J.C



Bouteille en verre
soufflé d'époque
romaine.
II^e siècle après J.C



Verre soufflé d'importation orientale décoré par une calligraphie arabe.

RESULTATS DE LA BANQUE DE TUNISIE

Une valeur ajoutée sur capitaux en augmentation

(Chiffres en milliers de dinars)

Résultats	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	Evol 2005/2004
Produits des emplois	93 241	98 079	102 836	98 156	104 193	6,2%
<i>Produits des crédits</i>	<i>89 448</i>	<i>96 192</i>	<i>95 850</i>	<i>92 023</i>	<i>98 623</i>	<i>7,2%</i>
<i>Revenus valeurs du Trésor</i>	<i>700</i>	<i>1 225</i>	<i>3 304</i>	<i>1 015</i>	<i>2 516</i>	<i>147,9%</i>
<i>Produits placements marché monétaire</i>	<i>3 093</i>	<i>662</i>	<i>3 683</i>	<i>5 118</i>	<i>3 055</i>	<i>-40,3%</i>
Coûts des ressources	36 895	38 300	42 629	43 230	44 478	2,9%
Coûts des ressources clientèle	30 283	29 066	29 930	29 863	31 560	5,7%
Coûts des autres ressources	6 612	9 234	12 699	13 367	12 918	-3,4%
<i>Intérêts sur emprunt obligataire</i>	<i>504</i>	<i>305</i>	<i>105</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>Coûts des ressources extérieures</i>	<i>6 108</i>	<i>8 929</i>	<i>12 593</i>	<i>13 367</i>	<i>12 918</i>	<i>-3,4%</i>
Marge d'intermédiation	56 346	59 779	60 207	54 926	59 716	8,7%

Bouteille cylindrique d'époque arabe. Rakkada. X^e siècle



Malgré la diminution constante du TMM entre 2003 et 2004, cette marge d'intermédiation a enregistré une croissance moyenne de 1,5% durant les cinq dernières années.

Evolution des commissions bancaires

Les commissions bancaires, résultant du produit des services rendus à la clientèle, ont atteint à la fin de l'exercice 2005 un

volume global de 15.838 mille dinars contre 14.897 mille dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 6,3%. De 2001 à 2005, ces commissions ont connu une croissance au taux moyen annuel de 5,2%.

Les augmentations les plus significatives ont été constatées au niveau des commissions de gestion des crédits (+26,7%), des commissions sur titres (+15,1%) et des commissions sur les

moyens de paiement (+11,2%) à la suite de la croissance du volume des opérations traitées par la Banque et au développement des nouveaux services en matière de paiement.

Le Produit Net Bancaire

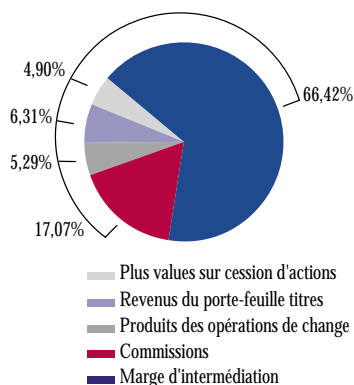
La croissance de la marge d'intermédiation conjuguée à l'augmentation des commissions perçues ont permis au Produit Net Bancaire de la Banque de

Evolution des commissions bancaires

(Chiffres en milliers de dinars)

Résultats	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	Evol 2005/2004
Opérations avec l'étranger	2 448	2 195	2 000	2 322	2 405	3,6%
Opérations sur titres	2 536	2 303	2 259	2 344	2 699	15,1%
Commissions sur comptes	2 859	3 475	4 178	4 480	4 520	0,9%
Commissions sur moyens de paiement	1 389	1 691	2 473	2 957	3 289	11,2%
Commissions de gestion	1 129	1 207	1 174	1 343	1 701	26,7%
Opérations guichet et opérat. diverses	2 553	2 511	1 852	1 450	1 224	-15,6%
Total des commissions bancaires	12 915	13 383	13 937	14 897	15 838	6,3%
Commissions / Masse salariale	79,4%	77,4%	77,2%	79,0%	80,0%	

Composition du PNB 2005



Tunisie d'enregistrer une bonne progression au taux de 10,3%. Ainsi, le Produit Net Bancaire a atteint en 2005 un montant de 89.907 mille dinars contre 81.517 mille dinars en 2004. Durant les cinq derniers exercices, le Produit Net Bancaire a assuré une augmentation, mesurée en terme de taux moyen annuel, de 3,7%.

Durant les cinq dernières années, la structure du Produit Net Bancaire demeure relativement stable à la Banque de Tunisie. La marge d'intermédiation représente en moyenne 70% du Produit Net Bancaire alors que les commissions perçues et les autres produits bancaires en ont représenté 30%.



Cabra d'époque arabe. X^e siècle

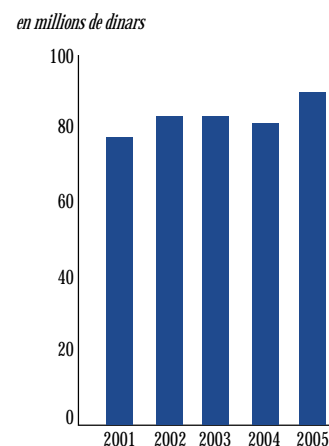
Bouteille en forme de gourde d'époque arabe. IX^e-X^e siècle



Les frais généraux

Les frais généraux ont été de 27.746 mille dinars au 31 décembre 2005, contre 26.281 mille dinars à la fin de l'année 2004. La Banque de Tunisie a maintenu sa politique de maîtrise de ses frais généraux. Ces derniers ont enregistré une augmentation de 5,6%, due à l'application des augmentations salariales décidées par la convention collective du secteur bancaire en 2005. Il est impor-

Croissance du PNB



Produit net bancaire

(Chiffres en milliers de dinars)

Résultats	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	Evol 2005/2004
Marge d'intermédiation	56 346	59 779	60 207	54 926	59 716	8,7%
Commissions	12 915	13 383	13 937	14 897	15 838	6,3%
Produits des opérations de change	2 938	3 204	3 176	4 296	4 759	10,8%
Revenus du porte-feuille titres	2 350	6 588	4 071	4 806	5 676	18,1%
Plus values sur cession d'actions	3 279	487	2 253	2 941	4 409	49,9%
- commissions encourues	41	60	169	348	490	40,8%
Produit net bancaire (PNB)	77 786	83 381	83 475	81 517	89 907	10,3%

Marge d'intermédiation / PNB	72,4%	71,7%	72,1%	67,4%	66,4%
Commissions / PNB	16,6%	16,1%	16,7%	18,3%	17,6%



Flaçons en verre soufflé
d'époque Aghlabide. IX^e siècle

RESULTATS DE LA BANQUE DE TUNISIE

tant de noter que, durant les cinq dernières années, l'évolution des frais généraux, exprimée en taux annuel moyen, a été limitée à 5,2%.

Ces frais généraux sont constitués de la masse salariale qui s'est élevée à 19.798 mille dinars en 2005 contre 18.847 mille dinars en 2004 et des dépenses diverses d'exploitation qui ont été limitées à 7.948 mille dinars en 2005 contre 7.434 mille dinars en 2004.

Cette maîtrise des frais généraux a assuré à la Banque le maintien de sa compétitivité et sa bonne productivité sur son marché. Ainsi, le coefficient d'exploitation, mesuré par le rapport des frais globaux de gestion (frais généraux et amortissements) au Produit Net Bancaire, est égal à 36,7% en 2005, contre 38,8% en 2004. Aussi, le ratio de producti-

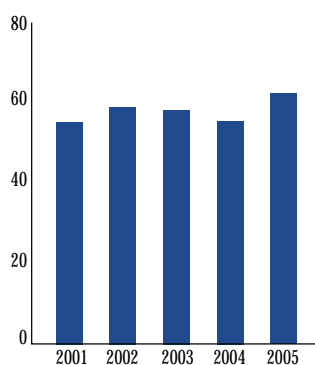
tivité globale, égale au rapport des frais généraux sur le Résultat Brut d'Exploitation, s'établit pour l'exercice 2005 à un niveau de 44,6%, contre 47,6% en 2004. Ces ratios, en nette amélioration, demeurent très performants traduisant le bon positionnement de la Banque de Tunisie dans son secteur.

Le Résultat Brut d'Exploitation

La bonne croissance du Produit Net Bancaire et la maîtrise des frais généraux ont permis au Résultat Brut d'Exploitation d'enregistrer une bonne progression. En effet, à la fin de l'exercice 2005, le Résultat Brut d'Exploitation a atteint un volume de 62.161 mille dinars contre 55.237 mille dinars en 2004 enregistrant ainsi une augmentation de 12,5% par

Evolution du RBE

en millions de dinars



Maîtrise des frais de gestion: productivité et développement

(Chiffres en milliers de dinars)

Résultats	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	Evol 2005/2004
Masse salariale	16 258	17 291	18 048	18 847	19 798	5,0%
Dépenses d'exploitation	6 389	7 334	7 344	7 434	7 948	6,9%
Frais généraux (FG)	22 647	24 625	25 392	26 281	27 746	5,6%
Amortissements des immobilisations	3 697	4 510	4 857	5 341	5 206	-2,5%
Frais globaux de gestion	26 343	29 136	30 249	31 622	32 952	4,2%

Coefficient d'exploitation

(F. GLOBAUX DE GESTION / PNB)	33,9%	34,9%	36,2%	38,8%	36,7%
Productivité globale (F. GENERAUX / RBE)	41,1%	41,9%	43,7%	47,6%	44,6%

Carafe en verre soufflé
avec décor gravé "Sabra"
d'époque Fatimide.
X^e siècle



rapport à l'année dernière. Le taux moyen annuel de croissance du Résultat Brut d'Exploitation, durant les cinq dernières années, a été de 3,0%.

Le Résultat Net de l'exercice

A la fin de l'exercice 2005, le Résultat Net se trouve ainsi en progression de 7,7%, passant de 31.662 mille dinars en 2004 à 34.101 mille dinars en 2005. Ce

Résultat Net a été en augmentation soutenue, au taux moyen annuel de 4,2%, durant les cinq dernières années.

Au cours de l'exercice 2005, la dotation aux amortissements a atteint un montant de 5.206 mille dinars, en baisse de 2,5% par rapport à la dotation de 2004. Cette baisse est due au quasi-achèvement du programme de rénovation des agences et des équipements informatiques lancé depuis quelques années. Durant

les cinq dernières années, la dotation aux amortissements a évolué au taux moyen annuel de 8,9%.

La dotation aux provisions s'est élevée pour l'exercice 2005 à 16.559 mille dinars contre 12.250 mille dinars en 2004. Elle comprend un montant de 11.559 mille dinars affecté à des provisions pour créances et titres, une dotation de 3.500 mille dinars destinée à la couverture de la prime d'intéres-

sement du personnel au titre de l'exercice 2005 et une provision pour charges et risques divers pour un montant de 1.500 mille dinars.

Résultat brut d'exploitation

(Chiffres en milliers de dinars)

Résultats	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	Evol 2005/2004
Produit Net Bancaire	77 786	83 381	83 475	81 517	89 907	10,3%
Frais Généraux	22 647	24 625	25 392	26 281	27 746	5,6%
Résultat Brut d'Exploitation	55 139	58 756	58 083	55 237	62 161	12,5%
Revenus divers	214	420	266	304	286	-5,9%
Résultat brut Exploit. global	55 353	59 175	58 348	55 541	62 448	12,4%
Frais Généraux / R B E	41,1%	41,9%	43,7%	47,6%	44,6%	
Commissions / R B E	23,4%	22,8%	24,0%	27,0%	25,5%	

Résultat net en hausse continue

(Chiffres en milliers de dinars)

Résultats	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	Evol 2005/2004
Résultat brut global	55 353	59 175	58 348	55 541	62 448	12,4%
Charges diverses	114	40	51	57	61	
Dotations aux amortissements	3 697	4 510	4 857	5 341	5 206	-2,5%
Dotations aux provisions	13 950	18 400	16 200	12 250	16 559	35,2%
<i>Provisions pour créances et titres</i>	<i>8 500</i>	<i>15 000</i>	<i>12 800</i>	<i>8 500</i>	<i>11 559</i>	<i>36,0%</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5 450</i>	<i>3 400</i>	<i>3 400</i>	<i>3 750</i>	<i>5 000</i>	<i>33,3%</i>
Gain et perte sur autres éléments ordinaires	-1 670	428	-270	206	831	
Impôts sur Sociétés	7 045	6 619	6 748	6 437	7 471	16,1%
Bénéfice net	28 878	30 033	30 223	31 662	34 101	7,7%



Carafe en verre soufflé avec décor gravé "Sabra". Epoque Fatimide. X^e siècle

Répartition des bénéfices

Sur la base d'une proposition de distribution d'un dividende statutaire de 25% du nominal, le montant global des bénéfices à distribuer au titre de l'exercice 2005 serait de 12.500 mille dinars. La proposition de répartition des bénéfices est détaillée dans le tableau ci-dessous.

L'examen de la répartition des résultats durant les cinq derniers exercices montre la bonne rémunération des actions par les dividendes distribués. En effet, le taux de distribution par

rapport au nominal des actions est maintenu à des niveaux très performants (24% entre 2001 et 2003 et 25% depuis 2004). Ainsi, le montant des dividendes servis est passé de 9.000 mille dinars en 2001 à 12.500 mille dinars en 2005.

Renforcement des fonds propres

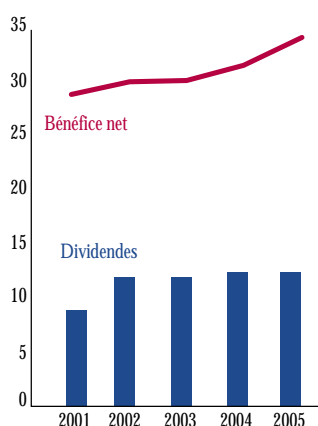
Les fonds propres de la Banque de Tunisie ont poursuivi leur forte progression pour passer de 254.915 mille dinars en 2004 à 276.516 mille dinars en 2005, soit une augmentation sensible de 8,47%. Durant les cinq dernières années, cette action de renforcement des fonds propres

de la Banque s'est poursuivie avec une progression annuelle moyenne de 12,9%.

Malgré cette augmentation sensible des fonds propres non accompagnée par une progression aussi importante des résultats nets, la rentabilité des fonds propres de la Banque de Tunisie continue d'afficher une performance jugée nettement plus élevée que la moyenne du secteur bancaire en Tunisie. Cette rentabilité, mesurée par le rapport des bénéfices nets sur les fonds propres moyens, a été de 13,4% durant l'exercice 2005.

Bénéfice net

en millions de dinars



Répartition du résultat

(Chiffres en milliers de dinars)

Résultats	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	Evol 2005/2004
Bénéfice de l'exercice	28 878	30 033	30 223	31 662	34 101	7,7%
Report antérieur	944	743	988	658	579	
Total à répartir	29 822	30 776	31 212	32 320	34 680	7,3%
RÉPARTITION						
Réserves	19 779	17 487	18 253	18 941	21 409	13,0%
Réserves légales	500	1 000	0	0	0	
Autres réserves	19 279	16 487	18 253	18 941	21 409	13,0%
Dividendes	9 000	12 000	12 000	12 500	12 500	0,0%
Tantièmes au conseil d'administration	300	300	300	300	-	
Report à nouveau	743	988	658	579	771	33,1%
Dividende distribué par action	2,400	2,400	2,400	2,500	2,500	
Taux de distribution / Nominal	24%	24%	24%	25%	25%	

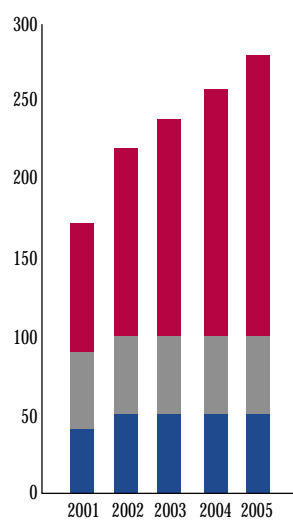
RESULTATS DE LA BANQUE DE TUNISIE



Bouteille cylindrique.
Epoque Hafside.

Evolution des fonds propres

en millions de dinars



■ Réserves
■ Provisions libres
■ Capital social



Verre et carafe en verre soufflé, décor gravé et pèrit : 2 lions affrontent de part et d'autre un arbre. Epoque Fatimide

Capitaux propres en nette consolidation

(Chiffres en milliers de dinars)

Résultats	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	Evol 2005/2004
Capital Social	40 000	50 000	50 000	50 000	50 000	0,0%
Réserves début de l'exercice	61 543	81 120	98 854	116 777	135 638	16,2%
Provisions libres	49 277	49 277	49 277	49 277	49 277	0,0%
Prime d'émission		20 000	20 000	20 000	20 000	0,0%
Fonds propres avant répartition	150 820	200 397	218 130	236 054	254 915	8,0%
Attributions aux réserves	19 578	17 733	17 923	18 862	21 601	14,5%
Fonds propres après répartition	170 397	218 130	236 054	254 915	276 516	8,5%
Capital Social	40 000	50 000	50 000	50 000	50 000	0,0%
Réserves en fin d'exercice	81 120	118 854	136 777	155 638	177 239	13,9%
Provisions libres en fin d'exercice	49 277	49 277	49 277	49 277	49 277	0,0%
Fonds propres moyens	150 820	185 397	218 130	236 054	254 915	8,0%
P N B / Fonds Propres Moyens	51,6%	45,0%	38,3%	34,5%	35,3%	
R B E Global / Fonds Propres Moyens	35,1%	29,9%	27,1%	24,7%	21,8%	
ROE = Bénéfices nets / Fonds Propres Moyens	19,1%	16,2%	13,9%	13,4%	13,4%	
ROAA = Bénéfices nets / Total Actif Moyens	2,2%	2,1%	2,0%	2,0%	2,1%	

NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES



Aspersoirs d'origine bohème.
XIX^e siècle

Ratios réglementaires

Le renforcement des fonds propres de la banque durant l'exercice 2005 et le niveau appréciable des provisions constituées a engendré une évolution favorable du ratio de couverture des risques, équivalent au ratio Cooke sur le plan international. Ce ratio, qui se mesure par le rapport des fonds propres nets sur le total des risques pondérés, a atteint, au 31 décembre 2005, un niveau très appréciable de 18,79%, contre 18,14% au 31 décembre 2004, pour un minimum réglementaire exigé de 8%.

Le ratio de liquidité, institué en 2001 par la Banque Centrale de Tunisie, traduisant le rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible, s'est élevé à 129,3% en 2005, pour un minimum exigé de 100%. Ce niveau traduit

l'équilibre de trésorerie de la Banque et témoigne de sa bonne allocation des ressources à court terme.

Le ratio de solvabilité qui résulte du rapport des fonds propres sur l'ensemble de dépôts s'est situé à un niveau de 25,05% en 2005 contre 25,87% en 2004 et ce pour un minimum réglementaire de 10%. Cette légère baisse du ratio de solvabilité résulte de l'accroissement des dépôts courant 2005 à un rythme supérieur à celui des fonds propres.

Le ratio des immobilisations, mesuré par le rapport des immobilisations nettes sur les fonds propres, a conservé son niveau de 2004. Ce ratio a atteint, au 31 décembre 2005, une valeur de 47,57% contre 47,86%, au 31 décembre 2004. Ce niveau est très largement inférieur au ratio réglementaire de 75% (maximum).

Ratios réglementaires	% requis	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005
Ratio de couverture des risques	Min 5% avant 1999					
Fonds Propres / Risques	Min 8% à partir de 1999	13,36%	16,21%	17,33%	18,14%	18,79%
Ratio de liquidité	Min 100%	100,94%	112,92%	117,68%	127,60%	129,33%
Ratio de solvabilité						
Fonds Propres / Dépôts	Min 10%	18,04%	22,57%	24,20%	25,87%	25,05%
Ratio des immobilisations						
Immobilisations nettes / F P	Max 75%	49,84%	44,74%	46,23%	47,86%	47,57%

Aspersoir
d'origine bohème.
XIX^e siècle



Créances classées et provisions

Durant ces dernières années, la Banque de Tunisie a toujours respecté les normes, fixées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de classement des créances et des provisions et a poursuivi ses efforts de recouvrement des créances classées. Ces efforts, conjugués à la radiation des créances jugées irrécouvrables en application des dispositions de la loi des finances 1999, ont abouti à l'assainissement du portefeuille des crédits et au maintien à un niveau très performant des créances classées.

Le volume global des créances (bilan et hors bilan) classées conformément à la circulaire de la BCT numéro 91/24 a été de 107.954 mille dinars au 31 décembre 2005 contre 103.820 mille dinars au 31 décembre 2004. Par conséquent, le rapport de ces créances sur l'ensemble des engagements de la Banque est passé de 6,7% en 2004 à 6,5% en 2005.

Ces créances classées, comptabilisées au bilan et en hors bilan, se présentent comme l'indique le tableau ci-dessous en milliers de dinars.

Les provisions affectées à ces créances, calculées selon les normes de la Banque Centrale de Tunisie, ont atteint au terme de l'exercice 2005, une enveloppe de 96.512 mille dinars. Ce niveau de provisionnement assure à la Banque une couverture à 97% des risques pondérés.



Goblet
d'origine bohème.
XIX^e siècle

Créances classées et provisions constituées

(Chiffres en milliers de dinars)

	2001	2002	2003	2004	2005
<i>classe 4</i>	93 761	85 661	83 725	88 530	96 747
<i>classe 3</i>	4 926	7 052	3 384	12 535	2 718
<i>classe 2</i>	3 551	19 354	18 141	2 755	8 489
Total des créances classées	102 238	112 067	105 250	103 820	107 954
Total créances	1 368 140	1 455 467	1 518 433	1 540 161	1 652 667
Créances classées / Total créances	7,5%	7,7%	6,9%	6,7%	6,5%
Provisions constituées	91 352	91 845	87 828	95 988	96 512
% de couverture des créances classées	89,4%	82,0%	83,4%	92,5%	90,0%
Radiations de l'année	15 148	14 677	16 816	0	10 343
Cumul des radiations	41 544	56 221	73 037	73 037	83 380

LE TITRE BANQUE DE TUNISIE EN BOURSE



Aspersoirs
d'origine bohème.
XIX^e siècle



Le cours de l'action Banque de Tunisie a varié au cours de l'année 2005 entre un maximum de 104,100 dinars et un minimum de 65,500 dinars avec un cours moyen de 91,590 dinars.

Le rendement global de l'action Banque de Tunisie a été de 53,91% entre le 1er janvier et le 31 décembre 2005.

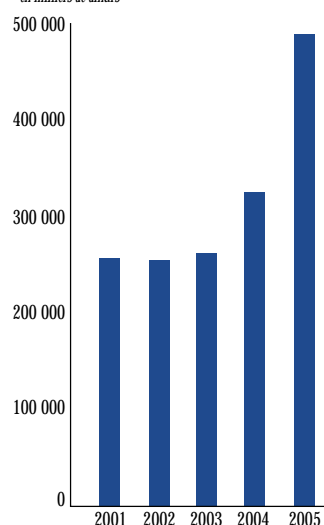
La capitalisation boursière de la Banque de Tunisie, qui était de 326.100 mille dinars au 31 décembre 2004 s'établit au 31 décembre 2005 à 489.400 mille dinars.

Les échanges globaux d'actions Banque de Tunisie au cours de l'année 2005 ont porté sur 199.552 actions pour un volume global de 18.276 mille dinars.

La structure du capital n'a pas subi de changement important. Néanmoins, nous constatons que les fonds de pension étrangers ont vu leur participation globale passer de 241.327 actions, soit 4,83%, à 279.723 actions, soit 5,59%.

Capitalisation boursière

en milliers de dinars



	2001	2002	2003	2004	2005
Cours de l'action BT au 31 décembre (en dinars)	58,000	51,000	52,500	65,220	97,880
Fonds propres (après affectation) / nombre d'action	40,080	43,626	47,211	50,983	55,303
Price Earning Ratio (P.E.R.)	8,9	8,5	8,7	10,3	14,4
Capitalisation boursière (en milliers de dinars)	257 225	255 000	262 500	326 100	489 400
Capitalisation boursière / Fonds propres	1,51	1,17	1,11	1,28	1,77

Aspersoir
d'origine bohème.
XIX^e siècle



Gestion des Ressources Humaines

Evolution de l'effectif

L'effectif permanent de la banque est passé de 895 employés en 2004 à 870 employés à la fin de l'exercice 2005. Les recrutements effectués courant 2005 ont touché exclusivement des cadres diplômés de l'enseignement supérieur, portant ainsi le taux d'encadrement à 36,2% contre 34,5% une année auparavant.

La moyenne d'âge des employés de la Banque de Tunisie est restée stable entre 2004 et 2005, et s'élève actuellement à 40 ans.

Au cours de cette année, les actions de redéploiement du personnel se sont poursuivies et ont touché particulièrement des employés travaillant dans les services centraux qui ont été affectés dans d'autres directions et au niveau du réseau. Des stages pratiques nécessaires aux nouveaux métiers ont été dispensés, au préalable, aux employés redéployés.

La formation

Les actions de formation se sont poursuivies en 2005 pour préparer le personnel de la banque aux évolutions du métier et l'adapter aux mutations qui touchent le secteur. Ces actions de formation ont porté essentiellement sur les domaines technologique, informatique, monétique et commercial. Un nombre de 594 cadres et agents, représentant 67% de l'ensemble du personnel a bénéficié de ces actions de formation.

Le budget alloué à la formation a augmenté de 12% passant de 224 mille dinars en 2004 à 251 mille dinars en 2005.

Courant l'année 2005, la formation continue a été présente au niveau du programme dispensé. En effet, le nombre de cadres inscrits aux différents cycles de formation continue, s'élève à 49 dont 20 sont inscrits aux cours de l'Institut des Techniques Bancaires.

Le réseau de la Banque de Tunisie

A la fin de l'année 2005, le réseau de la Banque compte 82 points de ventes contre 79 unités une année auparavant. Ce réseau s'est enrichi, donc, par l'ouverture de 3 nouvelles agences courant 2005 à savoir : Ariana centre, El Manar II et Kalaa Khebira.

Aussi, le programme de rénovation lancé depuis plusieurs années se poursuit pour atteindre un taux d'aménagement de 75% à la fin de cette année.

Carafe
d'origine bohème.
XIX^e siècle





Verre soufflé collection Tlili.
Epoque contemporaine

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE

Après quelques années de conjoncture économique difficile vécue par la Tunisie comme par tous les pays qui constituent notre environnement économique, l'année 2005 a connu un affermissement du rythme de l'activité dans les principaux secteurs. Ainsi, pour l'économie Tunisienne, le bilan de 2005 a été dans l'ensemble satisfaisant grâce, essentiellement, à la poursuite de l'expansion des services, en particulier le tourisme, le transport aérien et les communications, ainsi que plusieurs activités manufacturières à l'instar des industries mécaniques et électriques et des industries diverses.

Cette amélioration de la conjoncture économique a engendré une hausse des crédits intérieurs causant un léger resserrement de la liquidité

bancaire. Mais, le coût du risque est demeuré important et le secteur bancaire Tunisien a continué à augmenter la masse des dotations aux provisions pour créances classées.

Dans cet environnement, la Banque de Tunisie a enregistré un redéploiement de son activité commerciale durant l'exercice 2005 en augmentant d'une manière significative le volume des crédits accordés à sa clientèle tout en continuant à collecter les ressources nécessaires et adéquates au financement de ces crédits. Aussi, la Banque a poursuivi sa politique prudente en matière de couverture de ses risques et a pu maintenir à un niveau stable son risque sur les engagements avec une très bonne couverture de ce risque par les provisions.

Cette augmentation du niveau de l'activité durant l'exercice 2005 a engendré une bonne croissance du Produit Net Bancaire au taux de 10,3% et une augmentation du résultat net de 7,7%.

La reprise de l'activité économique entamée en 2005 devrait permettre la poursuite de la relance de l'activité bancaire avec une reprise à la hausse des principaux paramètres commerciaux et notamment les crédits à la clientèle. La Banque de Tunisie prévoit de persévérer dans le redéploiement de son activité commerciale durant l'exercice 2006. Par conséquent, il est envisagé de poursuivre l'augmentation du volume des crédits accordés à la clientèle tout en continuant à collecter les ressources nécessaires et adéquates au financement de ces crédits.



La Banque de Tunisie prévoit durant l'année 2006 une progression de son chiffre d'affaires, mesuré par le Produit d'Exploitation Bancaire, de 8 à 9%, se traduisant par une progression de son Produit Net Bancaire de l'ordre de 10%. En continuant à appliquer sa politique de bonne maîtrise des Frais Généraux, la Banque de Tunisie devrait pouvoir dégager un Résultat Brut d'Exploitation en augmentation de 12%.

Compte tenu de la qualité du portefeuille et en l'absence de phénomènes négatifs sur la place financière locale, la dotation aux provisions nécessaire pour la couverture des risques additionnels ne devrait pas dépasser celle constatée en 2005.

Ceci nous amène à considérer que le bénéfice attendu de 2006 pourrait se trouver en augmentation de plus de 10% par rapport à celui de 2005.

Au cours de l'exercice 2006, la Banque de Tunisie continuera à ne pas chercher à gagner des parts de marché au détriment de sa rentabilité. Elle entend conserver son autonomie et aspire toujours à plus de modernité, de fiabilité et de qualité de service pour sa clientèle. Sa stratégie pour cette année s'inscrit dans la continuité de ses objectifs de croissance rentable et mesurée.

Aussi, en se basant sur les grandes capacités de son nouveau système d'information la Banque de Tunisie va continuer sa politique de recentrage sur ses clients. A côté des produits commercialisés, de nouveaux produits sont en cours de conception, notamment en matière de bancassurance et des services aux particuliers, ce qui permettra d'élargir davantage la panoplie des produits commercialisés par la Banque de Tunisie. Ainsi, elle continuera à valoriser son savoir-faire et à renforcer ses positions dans tous les métiers de la banque et des assurances.



*Verre soufflé collection Tlili.
Epoque contemporaine*

Elle entend continuer à s'affirmer comme une banque universelle de premier plan au service de tous les segments de sa clientèle.



ETATS FINANCIERS

ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2005

BILAN

HORS BILAN

ETAT DE RÉSULTAT

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN

Situation définitive au 31 décembre 2005

(Chiffres en milliers de dinars)

ACTIF	Notes	déc-2005	déc-2004	Variation
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	42 559	8 609	394,35%
AC2 Créances sur les étab. Bancaires et Financiers	3.2	98 263	154 263	-36,30%
AC3 Créances sur la clientèle	3.3	1 343 352	1 219 855	10,12%
AC4 Portefeuille-titres commercial	3.4	38 070	63 617	-40,16%
AC5 Portefeuille d'investissement	3.5	137 856	95 805	43,89%
AC6 Valeurs immobilisées	3.6	41 168	43 257	-4,83%
AC7 Autres actifs	3.7	13 775	24 927	-44,74%
TOTAL ACTIF		1 715 043	1 610 333	6,50%

PASSIF	Notes	déc-2005	déc-2004	Variation
PA1 BCT		0	0	
PA2 Dépôts et avoirs des étab. Bancaires et Financiers	4.1	36 366	50 228	-27,60%
PA3 Dépôts de la clientèle	4.2	1 103 732	985 241	12,03%
PA4 Emprunts et ressources spéciales	4.3	225 148	242 850	-7,29%
PA5 Autres passifs	4.4	60 781	64 299	-5,47%
TOTAL PASSIF		1 426 027	1 342 618	6,21%

CAPITAUX PROPRES	Notes	déc-2005	déc-2004	Variation
CP1 Capital social		50 000	50 000	0,00%
CP2 Réserves		155 059	136 118	13,92%
CP3 Autres capitaux propres		49 277	49 277	0,00%
CP5 Report à nouveau		579	658	-12,07%
CP6 Bénéfice de l'exercice		34 101	31 662	7,70%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.5	289 016	267 715	7,96%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 715 043	1 610 333	6,50%

HORS BILAN

Situation définitive au 31 décembre 2005

(Chiffres en milliers de dinars)

Hors bilan	Notes	Déc-2005	Déc-2004
Passifs éventuels		274 183	276 299
HB1 Cautions, avals et autres garanties données		192 180	184 409
HB2 Crédits documentaires	5.1	82 003	91 890
Engagements donnés		104 513	104 888
HB4 Engagements de financement donnés	5.2	103 928	104 071
Engagements sur titres		585	817
Engagements reçus		726 562	702 427
HB6 Engagements de financement reçus		92 506	92 541
HB7 Garanties reçues	5.3	634 056	609 886

ETAT DE RESULTAT

Situation définitive au 31 décembre 2005

(Chiffres en milliers de dinars)

	Notes	Déc-05	Déc-04	Variation
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	6.1	103 226	98 220	5,1%
Commissions (en produits)	6.2	15 838	14 897	6,3%
Gains sur port-titres commercial et opérations financières	6.3	7 275	5 311	37,0%
Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	10 085	7 746	30,2%
Total produit d'exploitation bancaire		136 424	126 174	8,1%
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	46 026	44 308	3,9%
Commissions encourus		490	349	40,4%
Total charges d'exploitation bancaire		46 516	44 657	4,2%
Produit net bancaire				
		89 908	81 517	10,3%
Dotations aux provisions & corrections de valeur	6.6	16 620	12 307	35,0%
Autres produits d'exploitation		286	304	-5,9%
Frais de personnel		19 798	18 847	5,0%
Charges générales d'exploitation		7 948	7 433	6,9%
Dotations aux amortissements sur immobilisations		5 206	5 341	-2,5%
Résultat d'exploitation				
		40 622	37 893	7,2%
Solde en gain / perte sur autres éléments ordinaires		950	206	360,7%
Impôts sur les bénéfices		7 471	6 437	16,1%
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE				
		34 101	31 662	7,7%

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période du 01/01/2005 au 31/12/2005

(Chiffres en milliers de dinars)

	Notes	Déc-2005	Déc-2004
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	7.1	126 928	117 027
Charges d'exploitation bancaire décaissés	7.2	-40 963	-46 694
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-33 735	18 808
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-139 018	-52 180
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		117 644	6 878
Titres de placement		1 591	2 291
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-24 262	-24 832
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-2 190	20 632
Impôt sur les bénéfices		-6 157	-6 864
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-162	35 066
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		5 059	7 656
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		-11 675	-11 519
Acquisition/ cession sur immobilisations		-2 949	-4 710
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-9 565	-8 573
Activités de financement			
Augmentation/diminution ressources spéciales		-17 453	1 934
Dividendes versés	7.3	-12 819	-12 327
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-30 272	-10 393
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-39 999	16 100
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		153 896	137 796
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice		113 897	153 896

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS 31/12/2005

1 – Présentation de la banque

La Banque de Tunisie est une société anonyme au capital de 50 000 KDT, créée en 1884, et régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

La Banque de Tunisie est une banque de dépôt privée. Son capital social est divisé en 5 000 000 actions de 10 DT chacune, réparties comme suit :

	(Chiffres en milliers de dinars)	
Actionnaires tunisiens	36 641	73,28%
Personnes physiques	29 534	59,07%
Personnes morales privées	7 068	14,13%
Autres	30	0,06%
Personnes morales étatiques et para-étatique	9	0,02%
Actionnaires étrangers	13 335	26,67%
CIC Paris	10 000	20,00%
Autres actionnaires étrangers	3 335	6,67%
Divers	24	0,05%
Total	50 000	100%

2- Principes et méthodes comptables

Les états financiers de la Banque de Tunisie relatifs à l'exercice 2005 ont été établis conformément :

- A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité financière ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999, portant approbation des normes comptables techniques ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

2.1 Constatation des créances douteuses et évaluation des provisions

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24.

2.1.1 La classification des créances

(I) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré.

(II) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal n'excèdent pas les 90 jours.

(III) Les engagements douteux (ou actifs préoccupants) (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(IV) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(V) Les créances compromises (Classes 4 et 5)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

2.1.2 Les provisions

Les provisions requises sont déterminées selon les taux prévus par la note aux banques n°93-23.

(I) Taux de provision

L'application de la note aux banques n° 93-23 conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actifs.

Classe	Taux de provision
0 et 1	0 %
2	20 %
3	50 %
4 et 5	100 %

Des provisions spécifiques sont constituées individuellement sur les crédits et engagements consentis à la clientèle et complétées par des provisions en couverture des risques non encore identifiés.

2.1.3 La constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat au prorata-temporis. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts. L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3, 4 et 5 définies dans le paragraphe précédent ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

La Banque de Tunisie a choisi de ne pas comptabiliser les intérêts et agios débiteurs lorsqu'il s'agit de créances classées 2, 3, 4 et 5 ; leur suivi est assuré extra-comptablement.

2.2 Portefeuille encaissement / Comptes exigibles après encaissement :

Les éléments détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement, figurent dans les états financiers. La banque a opté pour leur traitement au sein de la comptabilité financière en utilisant des comptes matières spécifiques à ces valeurs. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation.

2.3 Le Portefeuille-titres

2.3.1 Composition du portefeuille-titres :

Le portefeuille-titres est composé du portefeuille-titres commercial et du portefeuille d'investissement.

(I) Le portefeuille-titres commercial est composé des :

- Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(II) Le portefeuille d'investissement :

Il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

2.3.2 Comptabilisation et évaluation en date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

À la date d'arrêté des comptes, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation de cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes des uns avec les pertes latentes sur d'autres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3.3 La comptabilisation des intérêts sur titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons d'équipement et sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période.

2.4 Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2005. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2005.

2.5 Les immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Immeubles	5 %
Matériel et mobilier de bureau	10 %
Matériel roulant	20 %
Matériel informatique	15 %
Logiciels informatiques	33 %

2.6 Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable et ce pour les exercices allant de 2005 à 2009.

3- Notes relatives Bilan - Actifs

3.1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Banque Centrale de Tunisie	37 840	2 950
Caisse dinars et devises	3 559	4 530
Compte courant postal	1 126	1 069
Travellers Chèques	34	56
Monnaies et matières	-	4
	42 559	8 609

3.2 Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	47 000	71 000
Prêts en devises	2 076	16 042
Prêts aux organismes financiers spécialisés	11 591	14 142
Correspondants étrangers	2 874	4 394
Placements en devises	34 464	47 309
Banques et correspondants en Dinars convertibles	104	1 334
Intérêts réescompte prêts sur marché monétaire	149	38
Intérêts réescompte comptes banques et correspondants	5	4
	98 263	154 263

3.3 Créances sur la clientèle :

Les engagements sont analysés comme suit :

	31/12/2005		31/12/2004
Comptes ordinaires débiteurs	261 853	(1)	243 090
Portefeuille escompte	800 868		686 635
Crédits sur ressources spéciales	222 227	(2)	237 415
Créances immobilisées, douteuses et litigieuses	105 627		102 619
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	19 003		24 716
Crédits au personnel	8 060		7 309
Créances sur crédit bail	14 244		10 760
Autres crédits à la clientèle	6 511	(3)	2 161
Total brut	1 438 393		1 314 705
Provisions pour crédits à la clientèle	<95 041>	(4)	<94 850>
Total net	1 343 352		1 219 855

(1) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (Clients classés 0 et 1).

(2) Crédits sur ressources spéciales :

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure, affectés à des opérations de financement spécifiques.

(3) Autres crédits à la clientèle :

Le solde de cette rubrique est analysé comme suit :

	31/12/2005		31/12/2004
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	3 764		1 031
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	2 433		694
Impayés à 1 ^{ère} et 2 ^{ème} présentation ou chez l'huissier	314		436
	6 511		2 161

(4) Provisions sur crédits à la clientèle :

La variation des provisions sur créances douteuses inscrites au bilan s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2004	94 850
Dotations et reprise exercice 2005	10 534
Annulation sur créances radiées exercice 2005	<10 343>
Solde des provisions sur créances au bilan au 31 décembre 2005	95 041

3.4 Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial s'analyse comme suit :

	31/12/2005		31/12/2004
Titres de transaction	-	(i)	35 067
Titres de placement	37 089	(ii)	27 633
Créances rattachées	981	(iii)	917
	38 070		63 617

(I) Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2005		31/12/2004
Bons de trésor assimilables (inférieurs à 3 mois)	-		35 067
	-		35 067

(II) Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2005		31/12/2004
Bons de trésor assimilables (supérieurs à 3 mois)	37 089		-
Obligations	-	(a)	27 633
	37 089		27 633

(a) Courant l'exercice 2004, la Banque de Tunisie avait l'intention de céder les obligations qu'elle détenait à ses SICAV. En 2005, l'intention de la Banque a changé vers la détention de ces titres jusqu'à échéance. C'est pour cette raison que ces titres ont été reclassés au cours de cet exercice parmi les titres d'investissement (voir note 3.5 (i)).

(III) Les créances rattachées au portefeuille-titres commercial sont ainsi détaillées :

	31/12/2005		31/12/2004
Intérêts courus et non échus sur BTA	981		917
	981		917

3.5 Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Titres de participation libérés	97 112	85 378
Titres d'investissement	15 627	11 277
Obligations	26 042	(i)
- Créances rattachées au portefeuille titres d'investissement	983	366
Total brut	139 764	97 021
Provisions pour dépréciations de titres	<1 908>	<1 216>
Total Net	137 856	95 805

(i) Courant l'exercice 2004, la Banque de Tunisie avait l'intention de céder les obligations qu'elle détenait à ses SICAV. En 2005, l'intention de la Banque a changé vers la détention de ces titres jusqu'à échéance. C'est pour cette raison que ces titres ont été reclassés au cours de cet exercice parmi les titres d'investissement (voir note 3.4 (ii) (a)).

3.6 Valeurs immobilisées

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Valeurs brutes en début d'exercice	79 985	75 355
Acquisitions	4 860	6 950
Cessions et régularisations	<2 149>	<2 320>
Valeurs brutes en fin d'exercice	82 696	79 985
Amortissements	<41 528>	<36 728>
Valeurs nettes en fin d'exercice	41 168	43 257

3.7 Autres actifs

Cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2005	31/12/2004
Comptes de régularisation	10 433	(I) 21 480
Siège, succursales et agences	2 336	2 460
Débiteurs divers	1 006	987
	13 775	24 927

(I) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Compensation reçue	5 193	18 503
Agios, débits à régulariser et divers	5 024	2 216
Compte d'ajustement devises	216	761
	10 433	21 480

4- Notes relatives aux Bilan - Passifs et capitaux propres

4.1 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Emprunts au jour le jour et à terme	17 330	36 299
Banques et correspondants étrangers	16 508	11 916
Organismes financiers spécialisés	2 398	1 893
Dettes rattachées	125	112
Banques et correspondants dinars	5	8
	36 366	50 228

4.2 Dépôts de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Comptes à vue	335 513	299 001
Comptes d'épargne	332 810	(1) 309 660
Comptes à terme et bons de caisse	238 625	201 435
Certificats de dépôts	161 000	151 500
Autres sommes dues à la clientèle	26 874	15 595
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	8 910	8 050
	1 103 732	985 241

(1) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

	31/12/2005	31/12/2004
Comptes spéciaux d'épargne	315 305	(i) 300 362
Compte épargne logement	14 944	7 320
Compte épargne horizon	2 369	1 788
Comptes d'épargne investissement	81	(ii) 58
Comptes d'épargne actions	111	132
	332 810	309 660

(i) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts par les personnes physiques.

(ii) Les comptes d'épargne investissement sont ouverts conformément à la législation fiscale en vigueur pour la promotion de l'investissement.

4.3 Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Ressources extérieures	218 442	235 629
Ressources budgétaires	3 257	3 524
Charges rattachées aux emprunts et ressources spéciales	3 449	3 697
	225 148	242 850

4.4 Autres passifs

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005		31/12/2004
Comptes de régularisation	46 678	(i)	51 901
Créditeurs divers	6 979		7 009
Provisions pour risques et charges	7 124	(ii)	5 389
	60 781		64 299

(i) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Compensation à régler	34 921	42 379
Agios, Crédits à régulariser et divers	11 711	9 522
Comptes d'ajustement devises	46	-
	46 678	51 901

(ii) Les provisions sont analysées comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Provisions pour risques et charges	1 846	501
Provision pour créances hors bilan	1 471	1 138
Provision pour prime d'intéressement	3 807	3 750
	7 124	5 389

4.5 Situation nette

La variation de la situation nette se présente comme suit :

	31/12/2004	Affectation du résultat ⁽¹⁾	Autres variations	31/12/2005
Capital	50 000			50 000
Réserves et report à nouveau	186 053	18 862		204 915
Réserve légale	5 000	-		5 000
Réserve extraordinaire	93 033	16 153		109 186
Prime d'émission	20 000	-		20 000
Réserve à régime spécial	18 085	2 788		20 873
Report à nouveau	658	<79>		579
Autres capitaux propres	49 277	-		49 277
Dividendes et tantièmes distribués		12 800		
Résultat de la période	31 662	<31 662>	34 101	34 101
Situation nette	267 715	-	-	289 016

(1) Le résultat de l'exercice 2004 a été affecté conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mars 2005.

5. Notes relatives aux engagements hors bilan

5.1 Crédits documentaires

	31/12/2005	31/12/2004
Ouverture de crédits documentaires	71 501	64 985
Engagements en faveur des banques installées à l'étranger	10 502	26 905
	82 003	91 890

5.2 Engagements de financement donnés :

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Crédits notifiés et non utilisés	20 921	25 164
Engagements en faveur des banques installées à l'étranger	14 006	14 001
Engagements en faveur des banques résidentes	69 001	64 906
	103 928	104 071

5.3 Garanties reçues

La valeur des garanties reçues de la clientèle présentée en hors-bilan a été déterminée comme suit :

- Seules les garanties réelles ont été prises en compte ;
- Les garanties relatives à des créances classées ont fait, une à une, l'objet d'une évaluation ;
- Les garanties relatives aux créances non classées ont été retenues dans la limite de la créance, sans évaluation.

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Garanties reçues de la clientèle	607 939	588 486
Garanties reçues de l'Etat	26 117	21 400
	634 056	609 886

6. Notes sur l'état de résultat

6.1 Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Produits sur opérations avec la clientèle	98 623 (i)	92 023
Produits sur opérations interbancaires	4 603	6 197
	103 226	98 220

(i) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2004	31/12/2003
Revenus du portefeuille escompte	72 722	66 016
Revenus des comptes débiteurs	22 267	22 396
Commissions sur avals et cautions	2 492	2 492
Produits sur opérations de leasing	1 142	1 119
	98 623	92 023

6.2 Commissions

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Commissions sur comptes	4 520	4 480
Opérations guichet et opérations diverses	1 224	1 450
Opérations sur titres	2 699	2 345
Opérations avec l'étranger	2 405	2 322
Commissions sur moyens de paiement	3 289	2 957
Commissions de gestion	1 701	1 343
	15 838	14 897

6.3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Gains nets sur opérations de change	4 759	4 296
Gains nets sur titres de transaction	2 516	1 015
	7 275	5 311

6.4 Revenus du portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Revenus du portefeuille titres	5 676	4 805
Plus value exo. Sur cession action	4 409	2 941
	10 085	7 746

6.5 Intérêts encourus et charges assimilées :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	31 560	29 863
Charges sur emprunts et ressources spéciales	12 917	13 367
Charges sur opérations interbancaires	1 549	1 078
	46 026	44 308

6.6 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005		31/12/2004
Dotations nettes aux provisions			
pour créances et titres	11 559	(i)	8 500
Provisions diverses	5 000	(ii)	3 750
Pertes sur créances irrécouvrables	61		571
	16 620		12 307

(i) Cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005		31/12/2004
Dotation nette aux provisions pour créances	10 534		7 786
Dotation nette aux provisions pour titres	692		340
Dotation nette aux provisions			
pour engagements hors bilan	333		374
	11 559		8 500

(ii) Cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005		31/12/2004
Provision pour prime d'intéressement	3 500		3 750
Provision pour charges générales	1 500		-
	5 000		3 750

7. Notes relatives à l'état des flux de trésorerie

7.1 Produits d'exploitation encaissés

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts et revenus assimilés	103 226	98 220
Commissions en produits	15 838	14 896
Gain sur portefeuille titre commercial		
et autres produits financiers	7 275	5 310
Ajustement des comptes d'actif	497	<1 352>
Ajustement des comptes du passif	92	<47>
	126 928	117 027

7.2 Charges d'exploitation décaissées

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts encourus et charges assimilées	<46 517>	<44 657>
Ajustement des comptes d'actif	5 035	<4 912>
Ajustement des comptes du passif	519	2 875
	<40 963>	<46 694>

7.3 Dividendes versés

Les dividendes versés par la Banque de Tunisie courant l'exercice 2005 ont été calculés conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mars 2005.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Banque de Tunisie

Nous avons audité les états financiers de la Banque de Tunisie arrêtés au 31 Décembre 2005, présentés dans notre rapport. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre Direction Générale et adoptés par votre Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international et compte tenu notamment de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12, et la note aux banques n° 93-23. L'application de ces standards et de ces circulaires nous a amené à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, des estimations importantes faites par la Direction Générale ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers.

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Banque de Tunisie au 31 Décembre 2005, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

En application des dispositions de l'article 15 de la loi 2005-96 relative au renforcement de la sécurité des relations financières du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international, nous n'avons pas relevé d'insuffisances particulières du système de contrôle interne de la Banque pouvant affecter son efficacité.

Tunis, le 11 Mars 2006
Jelil BOURAOUI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de Banque de Tunisie

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Banque, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et à l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

Tunis, le 11 Mars 2006
Jelil BOURAOUI

RAPPORT DE GESTION
DU GROUPE
BANQUE DE TUNISIE

PRESENTATION DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE

(Chiffres en milliers de dinars)

Entreprises du secteur Financier			
Raison Sociale	Capitaux propres	Total Bilan	Résultat
Activité Bancaire			
BANQUE DE TUNISIE 2, rue de Turquie 1001, Tunis	289 016	1 715 043	34 101
Assurance			
ASTREE Assurance 45, avenue Kheireddine Bacha 1080, Tunis	36 382	154 358	4 919
Gestion de portefeuille de valeurs mobilières			
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE «GPT SICAF» 2, rue de Turquie 1001, Tunis	21 701	21 710	1 270
PLACEMENTS TUNISIE SICAF 2, rue de Turquie 1001, Tunis	14 300	14 407	1 824
SICAV CROISSANCE 2, rue de Turquie 1001, Tunis	7 520	7 529	1 319
SICAV RENDEMENT 2, rue de Turquie 1001, Tunis	393 339	393 489	14 578
Investissement et financement des projets			
SOCIETE DE PARTICIPATION, PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT SPPI Immeuble Hannibal, Berges du lac	9 066	14 799	178
Intermédiation en bourse			
SOCIETE DE BOURSE DE TUNIS «SBT» 2, rue de Turquie 1001, Tunis	1 777	2 389	394

(Chiffres en milliers de dinars)

Autres secteurs			
Raison Sociale	Capitaux propres	Total Bilan	Résultat
Promotion Touristique			
SPFT CARTHAGO 2, rue de Turquie 1001, Tunis ⁽¹⁾	45 500	87 287	3 252
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE BEKALTA 2, rue de Turquie 1001, Tunis ⁽²⁾	6 258	27 005	-1 730
Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles			
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE «GIT SA» 2, rue de Turquie 1001, Tunis	4 494	9 872	318
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNIS «GIT SARL» Zone Franche Bizerte	157	324	-25
Location de terrains et d'immeubles			
LA FONCIERE DES OLIVIERS 2, rue de Turquie 1001, Tunis	219	274	64

(1) La société Carthago n'a pas fait l'objet d'une intégration, les chiffres affichés ne comprennent aucun retraitement.

(2) La société SPT BEKALTAT n'a pas fait l'objet d'une intégration, les chiffres affichés ne comprennent aucun retraitement.

ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE

Placements de Tunisie SICAF

La société Placements de Tunisie a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de 18.000 dinars. Ce capital a connu plusieurs augmentations successives. Il s'élève actuellement à 10.000.000 dinars divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune, libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

L'objet de la société est la gestion, au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital de la société est réparti comme suit : la Banque de Tunisie (30%), sociétés du groupe BT (22%), Delta Finances (groupe Mohamed Riahi) (26%) et autres actionnaires (22%).

Historiquement, Placements de Tunisie constituait pour la

Banque de Tunisie un outil important permettant de bénéficier d'un dégrèvement fiscal généré par la souscription à ses augmentations de capital en même temps qu'elle permettait d'autres avantages fiscaux spécifiques aux SICAF. Notre participation nous a régulièrement procuré un dividende substantiel grâce à la bonne qualité du portefeuille qui comporte quelques participations en bourse correctement provisionnées, ainsi que des participations stratégiques et des portages qui se sont toujours dénoués convenablement.

L'année 2005 est clôturée avec un total bilan de 14.446.327 dinars contre 13.564.311 dinars en 2004 et un résultat bénéficiaire de 1.793.996 dinars contre 1.160.309 dinars à la fin de l'année 2004. A l'instar des autres filiales, les charges de structures sont très faibles et sont essentiellement constituées de frais de Bourse, d'impôts et des éventuels compléments de provisions.

Au 31/12/2005, le portefeuille de la société totalise 13.827 mille dinars dont 14,4% dans des participations stratégiques (AIR LIQUIDE, SICOAC et COTUSAL) et 46,4% en portages.

La capitalisation boursière de Placements de Tunisie s'élève à la fin de l'année 2005 à 17.030.000 dinars.

La Générale de Participations de Tunisie SICAF

La Générale de Participations de Tunisie est une Société d'Investissement à Capital Fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 août 1998, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n° 92-113 du 23 novembre 1992, la loi n° 95-87 du 30 octobre 1995 et le loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée en 1995 avec un capital initial de 5.000.000 dinars. Ce capital a connu plusieurs augmentations successives pour atteindre actuellement 20.000.000 dinars divisé en 200.000 actions de 100 dinars de nominal chacune.

La Générale de Participations de Tunisie a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières. Nous avons voulu faire de la Générale de Participation de Tunisie un outil d'accompagnement pour nos prises de participations stratégiques ou en portages.

En terme de qualité, le portefeuille de la Générale de Participation de Tunisie SICAF comprend, pour l'essentiel, des valeurs sûres et à fort potentiel de croissance ainsi qu'une sélection des meilleures signatures pour les portages. Ceci a été possible, vu que le tour de table ne comprend pas d'actionnaires extérieurs soucieux de dégager immédiatement des résultats substantiels durant les premières années d'exploitation. Les premiers résultats se sont, néanmoins, situés à un niveau convenable. L'augmentation de capital réalisée en 2003-2004 pour doubler le capital de 10 MD à 20MD, nous a permis de monter en puissance sur certaines de nos participations stratégiques tels que CARTHAGO (avec option de rachat par Club Med) et l'Astrée.

Actuellement, le portefeuille de la Générale de participation de Tunisie totalise 20,8 millions de dinars dont 12,8 millions de dinars (59,6%) en participations stratégiques (CARTHAGO : 8 MD, ASTREE : 4,5 MD et GIT: 0,25 MD) et 7,6 millions de dinars (35,6%) en portages (Groupe Khalfallah : 1,44 MD, Groupe MHIRI : 5,7 MD, Groupe POULINA 0,43 MD et

Groupe BOUAZIZ 0,1 MD). Certes, le niveau relatif des résultats rapporté à la taille de la société devient assez modeste. Néanmoins, la bonne qualité du portefeuille et le niveau des plus values latentes promettent des perspectives plutôt bonnes. L'année 2005 est clôturée avec un total bilan de 21.710.652 dinars contre 20.999.243 dinars en 2004 et un résultat bénéficiaire de 1.245.501 dinars contre 288.956 dinars à la fin de l'année 2004. Cette évolution du résultat découle essentiellement de la cession partielle de certains investissements stratégiques effectués en 2003 et qui commence à générer des résultats substantiels.

SOPROFIT CARTHAGO

SOPROFIT CARTHAGO est une société anonyme de promotion et de financement touristique créée en 1967. Son capital social, qui était de 7,4 Millions Dinars en 1999, s'élève actuellement à 35 Millions de Dinars.

Il s'agit d'une société touristique en partenariat avec Club Méditerranée. Elle contrôle directement 3 unités hôtelières à DJERBA à savoir :

JERBA LA DOUCE : un village de vacances de 650 lits de catégorie supérieure, construit sur un terrain de 11 ha ;

CALYPSO : une unité hôtelière de 750 lits de catégorie 4 étoiles, construite sur un terrain de 11 ha ;
DJERBA LA FIDELE : cette unité fait partie des villages mythiques de CLUB MED.

Construite sur un terrain de 17 ha, elle était totalement vétuste. Elle a été entièrement reconstruite en 2000, ce qui a permis la création d'une capacité d'hébergement de 1100 lits.

La société CARTHAGO contrôle par le biais de ses filiales (SCAN et BEKALTA) deux autres unités hôtelières : l'une implantée à Nabeul (Club Aquarius Nabeul : unité hôtelière de 800 lits, construite sur un terrain de 15 ha) et l'autre à Bekalta (Club Byssatis : unité hôtelière de 1200 lits, construite sur un terrain de 28 ha).

Ainsi, la CARTHAGO contrôle 5 unités hôtelières totalisant une capacité globale de 4.500 lits.

La société est également propriétaire à Djerba d'une buanderie centrale industrielle assurant les besoins des unités hôtelières à Djerba, et d'une plateforme de services permettant le traitement de toute la nourriture destinées aux établissements gérés par Club Med.

Il s'agit pour nous d'un partenariat stratégique avec Club Med, qui était historiquement l'actionnaire de référence unique dans cette affaire. Notre décision de relever le niveau de notre participation dans le capital de CARTHAGO, repose sur la notoriété et la taille de notre partenaire qui exploite toutes les unités hôtelières en location par lui, avec des contrats fermes à long terme prévoyant une révision annuelle des loyers. Le coût d'acquisition relativement faible par rapport au potentiel qui découle de la valeur patrimoniale et des perspectives d'exploitation, a constitué pour nous un argument supplémentaire, tout aussi important, sur lequel repose notre stratégie. Signalons enfin qu'une partie de la participation de notre groupe (25%) a été faite par rachat partiel de la participation de Club Med avec une option de reprise venu à échéance fin 2005. Le loyer encaissé en 2005 par CARTHAGO est de 13,1 millions de dinars contre un loyer de 12,39 millions de dinars au titre de l'exercice 2004. Le résultat net au 31 décembre 2005 est de 2,7 millions dinars contre un résultat net de 2,1 millions dinars en 2004, soit une progression de 28,5%.

Société de Bourse de Tunisie

La société de Bourse de Tunisie est une société d'intermédiation en bourse affiliée à la Banque de Tunisie. Elle a été créée en 1996 dans le cadre de la loi 94-117. Son capital actuel est de 1 million de dinars réparti en 40.000 actions de 25 dinars chacune et détenues quasi totalement par la Banque de Tunisie.

L'activité d'intermédiation Boursière, était avant 1995, assurée au sein de la Banque de Tunisie par les services titres. La loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, a notamment, confié le monopole de l'intermédiation boursière à des intermédiaires agréés spécialisés. Concrètement, cette loi a amené les Banques à filialiser cette activité au sein de sociétés anonymes contrôlées par elles-mêmes. Notre filiale, la Société de Bourse de Tunisie, est dotée d'une structure légère qui répond aux besoins de la négociation et de l'enregistrement des opérations en Bourse pour le compte de la clientèle de la Banque de Tunisie dans le respect des dispositions réglementaires.

L'activité de la Société de Bourse

de Tunisie porte essentiellement sur deux volets à savoir le courtage en Bourse et la gestion d'OPCVM.

Suite à la promulgation du nouveau code des OPCVM, nous avons intégré depuis 2002, au sein de la Société de Bourse de Tunisie, la gestion de nos deux SICAV, à savoir SICAV Rendement (obligataire avec un actif net de 400 Millions de Dinars) et SICAV Croissance (mixte à dominante actions avec un actif net de 7,5 Millions de dinars).

La Société de Bourse de Tunisie a souvent été classée dans les premiers rangs parmi les intermédiaires les plus actifs de la place avec une part de marché de 17,13% en 2005 lui permettant d'occuper la première place parmi les 26 intermédiaires en exercice.

Au 31 décembre 2005, le volume des transactions boursières réalisées par la Société de Bourse de Tunisie s'élève à 541,5 millions de Dinars. Les transactions sur la cote ont atteint un volume global de 82,7 millions de Dinars représentant une part de marché de 5,9%. Pour les opérations d'enregistrement, elles ont atteint un volume record de 455,9 millions de dinars avec une part de marché de 26,7%.

Le bénéfice net de la Société s'établit au 31 décembre 2005 à 394 mille dinars contre 220 mille dinars au 31 décembre 2004 représentant une évolution de 79%.

Outre l'intérêt stratégique de cette participation qui nous permet de compléter la gamme des services offerts à notre clientèle, celle-ci nous procure un revenu en dividendes intéressant, et ce, grâce à la régularité de ses performances et à la bonne maîtrise de ses frais généraux qui ont toujours été maintenus au strict minimum. Les dividendes de la Société s'établissent au 31 décembre 2005 à 450 mille dinars contre 170 mille dinars au 31 décembre 2004 représentant une évolution de 164,7%.

Les nouvelles mesures de dynamisation du marché financier, notamment les aménagements rapportés aux Comptes Epargne en Actions (C.E.A.) devraient contribuer davantage au développement de l'activité de la Société de Bourse de Tunisie en 2006.

SICAV Rendement

La SICAV RENDEMENT est une Société d'Investissement à Capital Variable fondée et créée

le 8 Juillet 1992 par la Banque de Tunisie dans le cadre de la loi n°88-92 du 02 Août 1988 sur les Sociétés d'Investissement. Il s'agit d'un OPCVM régi actuellement par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale, aux placements à revenu fixe. La Banque de Tunisie joue le rôle de dépositaire de SICAV RENDEMENT alors que sa gestion financière est confiée à la Société de Bourse de Tunisie. Sur le plan opérationnel, notre rôle consiste à :

- la conservation des titres et des fonds de la société SICAV RENDEMENT ;
- l'encaissement des revenus s'y rattachant ;
- la collecte des ordres de souscription et de rachat à travers notre réseau de guichets ;
- le contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contre partie de ses prestations, la Banque de Tunisie perçoit une rémunération de 0,6% T.T.C. l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Le portefeuille de SICAV RENDEMENT est constitué essentiellement d'emprunts d'Etat, d'obligations émises ou garanties par des banques, ainsi que des placements monétaires et fonds en dépôt au sein de la Banque de Tunisie. La gestion de risque de taux constitue le critère majeur dans les décisions d'investissement, c'est ainsi que la préférence est donnée aux titres de maturité courte ainsi qu'à ceux dont le taux est indexé sur le Taux du Marché Monétaire. Certes, les contraintes de sécurité quant à l'émetteur et à la durée ne permettent pas de prétendre un rendement élevé, néanmoins le dividende régulièrement servi aux actionnaires se trouve dans la bonne moyenne par rapport à la concurrence. Au 31/12/2005 l'actif net de SICAV RENDEMENT a atteint 393,3 millions de dinars, le résultat distribuable s'est élevé à 14,791 millions de dinars ce qui permet de distribuer un dividende unitaire de 3,905 dinars au titre de l'exercice 2005. Malgré l'absence d'une action

publicitaire, l'activité de SICAV RENDEMENT s'est développée d'une manière soutenue. Elle occupe sur son marché la position de leader depuis plusieurs années, sa part de marché représente 16,71% dans le total des actifs gérés par les SICAV et 17,85% dans les actifs gérés par les SICAV obligataires.

SICAV Croissance

La SICAV CROISSANCE est une Société d'Investissement à Capital Variable créée le 5 juin 2000 par la Banque de Tunisie avec pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilière, composé essentiellement d'actions cotées en bourse. Elle est régie par la loi n° : 2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placements collectif. La gestion financière de SICAV CROISSANCE est assurée par la Société de Bourse de Tunisie alors que notre banque en assure le rôle de dépositaire. A ce titre, elle est chargée :

- de la tenue du compte titres et des comptes numéraires de la SICAV ;
- de l'encaissement ou du paiement sur les valeurs

détenues par SICAV CROISSANCE ;

- du contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles régissant les OPCVM.

La Banque de Tunisie perçoit en rémunération de ses services une commission annuelle égale à 0,1% T.T.C de l'actif net de SICAV CROISSANCE. Cette commission est calculée quotidiennement. Elle est versée à notre banque trimestriellement. La structure de l'actif net de SICAV CROISSANCE, au 31 décembre 2005, se compose d'actions pour un montant de 4,9 millions de dinars représentant 65,17% de son actif, d'obligations pour un montant de 287 mille dinars, de titres d'OPCVM pour un montant de 357 mille dinars et de placements monétaires pour 23,35% de l'actif géré. Au cours de l'année 2005, la SICAV CROISSANCE a distribué un dividende net par action au titre de l'exercice 2004 de 3,513 dinars, soit 3,51% de sa valeur nominale. Le rendement global annualisé s'établit à 20,28% pour l'année 2005. Le résultat distribuable de l'exercice 2005 s'élève 183,536

mille dinars. Sur la base du nombre d'actions au 31 décembre 2005, le dividende net par action de l'exercice 2005 s'établit à 2,918 dinars. Cette baisse en dividende est la conséquence directe de la cessation de certaines sociétés cotées de distribuer des dividendes. Cependant le rendement global de l'action SICAV COISSANCE s'établit à un niveau satisfaisant.

Compagnie d'Assurances et de Réassurance ASTRÉE

Créée en 1949, l'Astrée Compagnie d'Assurances et de Réassurances est l'une des premières sociétés d'assurance en Tunisie. C'est une Société Anonyme dont le capital s'élève actuellement à 10.000.000 dinars divisé en 2.000.000 actions de 5 dinars de nominal. La dernière augmentation de capital a eu lieu en 2002 et elle a porté le capital de 4 à 10 millions de dinars. Son activité consiste à entreprendre toutes opérations d'Assurances et de Réassurances de toutes sortes de risques en Tunisie et à l'étranger ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci.

A l'issue de la fusion par

absorption de la société DHAMEN en 1988, le tour de table incluait plusieurs assureurs internationaux dont AGF, GENERALI, UAP (devenu AXA) et MUNICH-RE à côté de la Banque de Tunisie qui a toujours été l'actionnaire de référence local depuis la création. Suite à la cession des participations AXA et GENERALI (2002-2003), AGF International a consolidé sa position dans le capital pour devenir le plus gros actionnaire de l'Astrée avec un niveau de participation de 42% du capital. La participation du groupe Banque de Tunisie était légèrement inférieure à ce niveau. Au cours de l'année 2004, des négociations ont été menées avec les AGF à l'issue desquelles il a été convenu que l'une des deux parties devait céder sa participation au profit de l'autre. La transaction a eu lieu début 2005 et l'Astrée est devenue filiale à part entière de la Banque de Tunisie. La participation du groupe Banque de Tunisie s'élève à 58,03%. Le groupe des Assurances du Crédit Mutuel, qui détient 30% du capital de l'Astrée, forme avec la Banque de Tunisie et ses partenaires, un groupe de concert, ce qui nous permet un contrôle total de l'affaire.

L'Astrée exerce dans les diverses branches d'activités de l'assurance : Automobile (31% des primes collectées), Maladie (20%), transport (12%), Incendie (10%), Vie (11%), Risques spéciaux (4,5%), Responsabilité Civile (3%), Agricole (2%), Invalidité (2%), Assistance (1,7%), assurance crédit (0,8%) ...

L'Astrée a enregistré au 31/12/2005 un résultat net de 4,9 Millions de dinars contre un résultat de 4 Millions de dinars au 31/12/2004.

Actuellement, l'Astrée se penche sur l'élaboration de sa stratégie de développement à moyen et long terme avec pour objectif de favoriser un développement fort de l'assurance vie, en bancassurance, tout en continuant à consolider les acquis dans les branches classiques d'assurances des dommages. Le lancement et le développement attendu des synergies de bancassurance, notamment des produits d'assurance vie, ainsi que les perspectives de redéploiement des activités de l'Astrée d'une manière générale, permettent d'escompter des résultats consistants et récurrents dont l'effet commence déjà à se faire ressentir dès l'année 2005.

Générale Immobilière de Tunisie SA

La GIT SA est une Société Anonyme dont le capital s'élève actuellement à 5.000.000 de dinars. Elle est créée en 2000, dans le but de mettre en valeur un terrain que nous possédons, sis rue Jamel Abdennasser, et qui servait autrefois de Parking de l'ancien siège.

Elle a réalisé la construction d'un bâtiment de 7 niveaux (Rez-de-chaussée + 6 étages) et d'un Parking souterrain sur deux niveaux (85 places).

L'ensemble des locaux sont destinés à la vente. Les travaux sont actuellement au stade de la finition.

S'agissant d'une société de promotion immobilière, nous profitons du dégrèvement fiscal pour les souscriptions aussi bien au capital initial qu'aux augmentations réalisées. L'activité principale n'a pas encore généré de chiffre d'affaires vu que le projet est encore en phase d'investissement. Néanmoins, la participation ponctuelle à certains investissements du groupe a pu générer un résultat positif de 318,5 mille dinars.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2005

BILAN ET HORS BILAN
ÉTAT DE RÉSULTAT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

BILAN consolidé au 31 décembre 2005

(Chiffres en milliers de dinars)

ACTIF	Notes	31/12/05	31/12/04
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT		42 574	8 610
Créances sur les établissements bancaires et financiers	8	131 796	154 280
Créances sur la clientèle	9	1 342 770	1 222 359
Portefeuille-titres commercial	10	258 643	266 130
Portefeuille d'investissement		84 491	64 165
Placements nets des entreprises d'assurance	11	45 135	-
Valeurs immobilisées nettes		51 410	43 633
Autres actifs		21 945	25 530
Part réassureurs dans les provisions techniques des assurances	12	15 591	-
Titres mis en équivalence	13	15 098	22 099
Ecart d'acquisition net	14	6 214	9 656
TOTAL ACTIF		2 015 667	1 816 462

PASSIF	Notes	31/12/05	31/12/04
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		36 365	50 228
Dépôts de la clientèle	15	880 432	797 111
Emprunts et Ressources spéciales		228 727	248 348
Autres passifs		85 465	65 672
Provisions techniques des entreprises d'assurances	16	96 105	-
TOTAL PASSIF		1 327 094	1 161 359

CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/05	31/12/04
Capital		50 000	50 000
Titres d'autocontrôle	17	< 2 002>	-
Réserves consolidées	15	209 395	188 653
Résultats consolidés	18-19	37 913	36 221
Actions propres	18	< 5 658>	< 2 072>
Total capitaux propres		289 648	272 802
Intérêts minoritaires	18	398 925	382 301
TOTAL CAPITAUX PROPRES		688 573	655 103
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2 015 667	1 816 462

HORS BILAN consolidé au 31 décembre 2005

(Chiffres en milliers de dinars)

HORS BILAN	31/12/05	31/12/04
Passifs éventuels	273 654	276 005
HB1 Cautions, avals et autres garanties données	191 651	184 115
HB2 Crédits documentaires	82 003	91 890
Engagements donnés	104 961	104 888
HB4 Engagements de financement donnés	103 928	104 071
Engagements sur titres	585	817
Avais, cautions de garanties au titre d'appels d'offres	448	-
Engagements reçus	740 458	702 427
HB6 Engagements de financement reçus	102 255	92 541
HB7 Garanties reçues	637 442	609 886
Avais, cautions de garantie sur convention de portage	68	-
Engagement hypothécaire sur prêts octroyés	693	-

ÉTAT DE RÉSULTAT

consolidé au 31 décembre 2005

(Chiffres en milliers de dinars)

	Notes	31/12/05	31/12/04
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés		97 106	98 222
Commissions (en produits)		14 243	13 073
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		19 897	17 032
Revenus du portefeuille d'investissement		6 673	6 790
Total produits d'exploitation bancaire		137 919	135 117
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilées		37 094	37 068
Commissions encourus		471	8
Perte sur portefeuille titres commerciales et opérations financières		182	-
Total charges d'exploitation bancaire		37 747	37 076
Marge nette des activités d'assurance	20	3 232	-
Produit net bancaire		103 404	98 041
Autres postes de produits et charges			
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs		< 16 672>	<12 568>
Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		243	-
Autres produits d'exploitation		104	344
Frais de personnel		< 20 225>	<19 325>
Charges générales d'exploitation		< 8 072>	< 9 000>
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		< 4 817>	< 5 400>
Résultat d'exploitation		53 965	52 092
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	19	2 810	380
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		1 010	206
Résultats courants avant impôts		57 785	52 678
Impôts sur les bénéfices		<7 825>	<6 546>
Dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition	14	< 375>	< 269>
Résultat des activités ordinaires		49 585	45 863
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		49 585	45 863
RÉSULTAT NET, PART GROUPE		37 913	36 221
Résultat net, part Groupe, par Action (En Dinars)		7,899	7,244
Part des minoritaires	18	11 672	9 642

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

consolidé au 31/12/2005

(Chiffres en milliers de dinars)

	Notes	31/12/05	31/12/04
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors portefeuille d'investissement)		126 928	117 027
Charges d'exploitation bancaire décaissées		< 40 963>	< 46 694>
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		< 33 735>	18 808
Octroi et remboursement de prêts et avances accordés à la clientèle		< 139 018>	< 52 180>
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle		113 035	6 140
Titres de placement		1 591	2 291
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		< 24 262>	< 24 832>
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		< 2 190>	20 632
Impôts sur les sociétés		< 6 157>	< 6 864>
Flux de trésorerie liés aux sociétés du secteur financier			
Flux de trésorerie provenant de la société ASTREE		1 571	-
Flux de trésorerie provenant de la société SBT		< 129>	212
Flux de trésorerie provenant de la société GPT		170	< 12 154>
Flux de trésorerie provenant de la société PT		1 994	< 5>
Flux de trésorerie provenant de la société SICAV CR		1 158	501
Flux de trésorerie provenant de la société SICAV RD		13 274	14 199
Flux de trésorerie provenant de la société SPPI		< 674>	< 1 477>
Flux de trésorerie liés aux sociétés autres que du secteur financier			
Flux de trésorerie provenant de la société FOSA		79	-
Flux de trésorerie provenant de la société GIT SA		< 1 694>	-
Flux de trésorerie provenant de la société GIT SARL		< 17>	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		10 961	35 604
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		5 059	7 656
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		< 30 065>	< 29 650>
Acquisitions/cessions sur immobilisations		1 167	< 4 943>
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		<23 839>	<26 937>
Activités de financement			
Emission d'actions		21 934	34 031
Emission / Remboursement d'emprunts		<1 066>	<1 890>
Augmentation / diminution ressources spéciales		<17 453>	1 934
Dividendes versés		<30 354>	<26 533>
Flux de trésorerie net affectés/provenant des activités de financement		< 26 939>	7 542
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		< 39 817>	16 209
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	22	157 291	137 815
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice		117 474	154 024

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2005

1. Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe Banque de Tunisie relatifs à l'exercice 2005 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001, relative aux règles de consolidation des entreprises et aux normes comptables en vigueur.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur bancaire. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Banque de Tunisie et des sociétés tunisiennes composant le groupe Banque de Tunisie. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes comptables du groupe Banque de Tunisie.

2. Principes et modalités de consolidation Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la Banque de Tunisie et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

2.1 Intégration globale:

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors-bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

2.2 Intégration proportionnelle :

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun accord par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

2.3 Mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance,

de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette filiale.

3. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

3.1 Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de la situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors-bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant le sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actif sont amortis et les écarts d'acquisition passif sont rapportés au résultat. La durée d'amortissement ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporis, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

3.2 Comptabilisation de Impôts :

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrable au titre de l'exercice.

3.3 Intégration globale des compagnies d'assurances :

Le Groupe applique les dispositions de la loi 96-112 relative aux règles de consolidation des entreprises régies par le Code des assurances.

Les règles comptables propres aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés du Groupe.

Les postes constitutifs des compagnies d'assurances consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat.

4. Placements nets des entreprises d'assurance

Les placements des entreprises d'assurance regroupent :

- Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en sus des frais d'acquisition et impôts, et augmentée des travaux de construction et d'amélioration ; les immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation économique estimée. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable des immeubles.
- Les valeurs mobilières et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et hors frais d'acquisition.
- Les actions et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à leur prix d'achat hors frais. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable de la valeur des titres, déterminée par référence à leur valeur recouvrable estimée.

5. Provisions techniques des entreprises d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements des entreprises d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

Les provisions techniques vie sont principalement constituées de provisions mathématiques, qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés, et des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions techniques non-vie regroupent des provisions pour primes non acquises (quote-part de primes émises se rapportant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer.

6. Marge nette des activités d'assurance

Le classement bancaire par nature des charges et produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance.

La rubrique "Marge nette des activités d'assurance" est composée des produits et charges techniques suivantes, après reclassement par nature des autres produits et charges techniques, et élimination des éléments intra-groupe :

les primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées, les charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions, y compris les variations des provisions, et les produits nets des placements alloués.

7. Portefeuille titres

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur destination : transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

7.1 Titres de transaction :

Ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de trois mois. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières".

7.2 Titres de placement :

Ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à trois mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement.

7.3 Titres d'investissement :

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable que le Groupe a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels il dispose de moyens lui permettant de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles. Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. En vertu du principe de prudence, les plus values sur titres d'investissement ne sont pas constatées dans le résultat de l'exercice.

Périmètre de consolidation

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2005	2004	2005	2004
Activité Bancaire				
BANQUE DE TUNISIE	95,99%	100,00%	98,23%	100,00%
Gestion de portefeuille de valeurs mobilières				
Générale de Participation de Tunisie «GPT SICAF»	100,00%	92,19%	94,99%	92,20%
Placements Tunisie SICAF	47,81%	37,24%	41,20%	33,82%
SICAV Croissance	49,99%	58,97%	31,00%	54,73%
SICAV Rendement	(1)	(1)	1,59%	0,003%
Intermédiation en bourse				
Société de Bourse de Tunis «SBT»	100,00%	99,94%	98,17%	99,87%
Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles				
Générale Immobilière de Tunisie «GIT SA» (*)	99,94%	86,14%	92,27%	85,75%
Générale d'Investissement de Tunisie «GIT SARL» (*)	100,00%	70,00%	92,19%	65,59%
Investissement et financement des projets				
Société de Participation, Promotion et d'Investissement SPPI	40,66%	40,70%	39,94%	40,66%
Location de terrains et d'immeubles				
La Foncière des Oliviers (*)	80,98%	80,58%	77,89%	76,64%

NOUVELLE ENTRÉE DANS LE PÉRIMÈTRE

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2005	2004	2005	2004
Assurance				
ASTREE Assurance	58,04%	38,70%	56,70%	41,67%

(1) La société SICAV RENDEMENT est sous contrôle exclusif du groupe malgré un droit de vote faible (Majorité des sièges dans le Conseil d'Administration)

(*) Société mises en équivalence en 2004 en application des mesures transitoires. Les chiffres 2004 n'ont pas été retraités.

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2005	2004	2005	2004
Promotions Touristique				
SPFT CARTHAGO (2)	40,90%	62,76%	38,39%	56,83%
Société de Promotion Touristique Bekalta	30,02%	87,47%	51,54%	62,67%

(2) La société CARTHAGO est sous le contrôle du groupe CLUB MED

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2005	2004	2005	2004
Sortie Périmètre				
Société Club Aquarius Nabeul Scan (3)	(2)	99,99%	0,00%	56,83%

(3) La société CLUB AQUARIUS NABEUL n'est plus sous contrôle du groupe du fait d'une rupture de contrôle dans la société CARTHAGO

PARTICIPATION SUPÉRIEURS À 20 % NON INCLUS DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	Tx de détention	Valeur de la participation	Motif d'exclusion
SIAM	57,14%	4 000	Contrat de portage, pas de contrôle
Société des Entrepôts de Tunisie	30,00%	9	Insignifiante par rapport au groupe
SNBG	29,73%	2 500	Contrat de portage, pas de contrôle
Direct Phone Service	24,91%	112	Simple participation, pas d'influence
International Information Développement IID	24,80%	37	Simple participation, pas d'influence
SICOAC	23,27%	551	Pas d'influence notable, Contrôle exclusif Groupe PEI

Notes sur le Bilan

Note 8**AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	Reclassement	Déc-05	Déc-04
Secteur Financier	344 322	-196 935	-15 591	131 796	154 280
Autres secteurs	1 562	-1 562	-	-	-
	345 884	-198 497	-15 591	131 796	154 280

* Les reclassements concernent les parts des réassureurs dans les provisions techniques

Les chiffres de 2004 n'ont pas été retraités pour les entreprises rentrant dans les dispositions transitoires

Note 9**AC3 Créances sur la clientèle**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	Reclassement	Déc-05	Déc-04
Secteur Financier	1 366 549	-29 443	-	1 337 106	1 222 359
Autres secteurs	5 664	-	-	5 664	-
	1 372 213	-29 443	-	1 342 770	1 222 359

Les chiffres de 2004 n'ont pas été retraités pour les entreprises rentrant dans les dispositions transitoires

Note 10**AC4 Portefeuille-titres commercial**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	Reclassement	Déc-05	Déc-04
Secteur Financier	266 744	-932	-7 169	258 643	266 130
Autres secteurs	1	-	-1	-	-
	266 745	-932	-7 170	258 643	266 130

* Les reclassements concernent essentiellement les placements SICAV qui sont affichés en tant qu'actions propres

Les chiffres de 2004 n'ont pas été retraités pour les entreprises rentrant dans les dispositions transitoires

Note 11
Placements Nets des entreprises d'assurance

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-05
Terrains, constructions et actions dans des sociétés immobilières non cotées	
Terrains et constructions d'exploitation	2 587
Terrains et constructions hors exploitation	4 279
Parts & actions de sociétés immobilières non cotées	690
Sous-Total	7 556
Autres placements financiers	
Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	24 286
Obligations et autres titres à revenu fixe	41 597
Prêts hypothécaires	693
Autres prêts	560
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	29 031
Sous-Total	96 167
Total	103 723
Effets des reclassements	-37 840
Effets des répartitions des capitaux propres	-20 748
Placements nets	45 135

Note 12
Part des réassureurs dans les provisions techniques des assurances

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-05
Provisions pour primes non acquises	4 494
Provisions d'assurance Vie	83
Provisions pour sinistres Vie	6
Provisions pour sinistres Non Vie	11 008
Total	15 591

Note 13
Titres mis en équivalence

(Chiffres en milliers de dinars)

Valeur des titres mis en équivalence	% Ints	CARTHAGO	SPT	Déc-2005	Déc-2004
CARTHAGO	38,39%	15 171	-	15 171	13 774
SPT	51,54%	-	3 226	3 226	5 006
Société Mise en équivalence en 2004				-	3 319
				18 397	22 099
Effets des opérations réciproques *				-3 299	-
Titre Mis en équivalence				15 098	22 099
Contribution aux réserves consolidées		144	-1 127	-983	184
Contribution aux résultat consolidé		2 736	74	2 810	246
Société Mise en équivalence en 2004					
Contribution réserves consolidés					-203
Contribution résultat consolidé					134

(-3299) Ce chiffre correspond à l'effet des éliminations des opérations intragroupe affectant le résultat consolidé avec les sociétés mises en équivalence.

(i): Les chiffres de 2004 ne tiennent pas compte des effets des éliminations des opérations intraGroupe avec les sociétés mises en équivalence.

Note 14 Traitement des écarts d'acquisition

(Chiffres en milliers de dinars)

Note	Société détenrice	% d'intérêts acquis	Année acquisition	% acquis	Coût Historique	QP Actifs net réévalués	QP Actifs nets	Ecart Total			Quote part groupe			Traitement Ec Evaluation			Traitement GW		
								Ecart Evaluation	Ecart GW	Ecart Evaluation	Ecart Evaluation	FractAnt GW	Tx moyen	Cumul Ec Evl	Dotations VCN	Tx moyen	Cumul Ant GW	Dotations VCN	
Fosa																			
	BT	98,23%	1999	30,00%	159	159	67	92	-	90	-	6	10,00%	54	9	27	5,00%	-	-
	GPT	94,99%	1999	50,58%	569	268	113	155	301	148	286	6	10,00%	89	15	44	5,00%	86	14
								247	301	238	286			143	24	71		86	14
									5 049	4 926								47	246
																			4 633
Carthago																			
	BT	98,23%	1998	9,48%	1 652	1 704	1 704	-52	-	-51	-	7	10,00%	-	-	-	5,00%	-18	-3
	BT	98,23%	1999	6,69%	1 843	1 704	1 704	-140	-	137	-	6	10,00%	-	-	-	5,00%	42	8
	BT	98,23%	2000	14,62%	4 276	3 769	3 769	-507	-	498	-	5	10,00%	-	-	-	5,00%	124	25
1	BT	98,23%	2004	-3,97%	-1 001	-	-77	-	-77	-	-75	1	10,00%	-	-	-	5,00%	-11	-4
2	BT	98,23%	2005	-7,00%	-1 767	-	-135	-	-383	-	-376	-	10,00%	-	-	-	5,00%	-11	-7
																			126
																			19
																			231
	GPT	94,99%	2000	3,80%	1 111	980	980	-132	-	125	-	5	10,00%	-	-	-	5,00%	31	6
		94,99%	2003	14,14%	7 641	6 044	6 044	-1 597	-	1 517	-	2	10,00%	-	-	-	5,00%	152	76
		94,99%	2004	3,97%	1 001	-	77	-	77	-	73	1	10,00%	-	-	-	5,00%	4	4
3		94,99%	2005	-7,14%	-3 180	-	-589	-	-1 217	-	-1 156	-	10,00%	-	-	-	5,00%	-28	-531
																			187
																			58
																			911
	ASTREE	56,70%	1999	0,63%	655	161	161	-493	-	280	-	6	10,00%	-	-	-	5,00%	84	14
	PT	41,20%	2003	5,14%	2 778	2 197	2 197	-581	-	239	-	2	10,00%	-	-	-	5,00%	24	12
4	PT	41,20%	2005	-5,14%	-2 778	-2 197	-2 197	-581	-	-239	-	2	10,00%	-	-	-	5,00%	-24	-203
	GIT SA	92,27%	2003	5,71%	3 091	2 445	2 445	-646	-	596	-	2	10,00%	-	-	-	5,00%	60	30
5	GIT SA	92,27%	2005	-5,71%	-3 091	-2 445	-2 445	-646	-	-596	-	2	10,00%	-	-	-	5,00%	-60	-507
								Total	247 6 950	238 7 024	238 7 024			143	24	71		530	351

1 Cession de 3,965% des titres CARTHAGO détenus par BT à la GPT.

2 7,00% Cession de contrôle hors groupe par la BT au profit de Club Med

3 7,14% Cession de contrôle hors groupe par la GPT au profit de Club Med

4 5,14% Cession de contrôle hors groupe par la PT au profit de Club Med

5 5,71% Cession de contrôle hors groupe par la GIT SA au profit de Club Med

Les cessions se traduisent par une diminution des écarts d'évaluation ainsi que d'acquisition

Les diminutions des écarts sont calculées sur la base d'un écart moyen par titre détenu

Toutes les cessions ont été calculées sur la base d'un prix moyen par titre

Note 15
PA3 Dépôts de la clientèle

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	Reclassement	Déc-05	Déc-04
Secteur Financier	1 103 732	-223 300	-	880 432	797 111
	1 103 732	-223 300	-	880 432	797 111

* Les élimination concernent les dépôts des sociétés du groupe dans la Banque de Tunisie.

Les chiffres de 2004 n'ont pas été retraités pour les entreprises rentrant dans les dispositions transitoires.

Note 16
Provisions techniques des entreprises d'assurance

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-05
Provisions pour primes non acquises Non Vie	16 572
Provisions pour primes non acquises Vie	-
Provisions d'assurances Vie	13 073
Provisions pour sinistres Vie	594
Provisions pour Participation aux Bénéfices Vie	250
Provisions pour sinistres Non Vie	62 423
Autres provisions techniques Non Vie	3 193
Total	96 105

Note 17
Titre d'auto contrôle

(Chiffres en milliers de dinars)

	% Détention	Coût des Titres	Valeur Nominale	% Intérêts
Titres d'autoContrôle				
Astrée	3,85%	6 920	-1 926	56,70%
SicavCr	0,15%	402	-76	31,00%
		7 322	-2 002	
Actionnaires BT				
BT	96,00%	47 998	50 000	98,23%

Note 18**Note sur les capitaux propres**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Secteur financier										Autres secteurs				
	BT	ASTREE	GPT	SBT	PT	SVCR	SVRD	SPPI	CARTHAGO	FOSA	GITSA	GITSARL	SPT	Déc-05	Déc-0
Capital	50 000													50 000	50 000
Actions d'Auto Contrôle (1)		-1 926			-76									-2 002	-
Actions Propres (2)					-749			-4 909						-5 658	-2 073
Intérêts groupe	98,23%	56,70%	94,99%	98,17%	41,20%	31,00%	1,59%	39,94%	38,39%	77,89%	92,27%	92,19%	51,54%		
Contributions aux réserves consolidées	205 786	3 507	1 044	116	722	-413	-304	661	144	-46	-620	-75	-1 127	209 395	188 653
Contributions aux résultat consolidé															
Sociétés par intégration	31 229	1 027	598	450	696	196	140	76	47	641	3			35 103	35 841
Titres mis en équivalence										2 736	74			2 810	380
Intérêts Minoritaires	1 031	13 899	24	10	6 899	2 908	370 041	5 359	-1 201	16	-6	-2	-54	398 925	382 301
Part resultat	571	785	32	8	993	436	8 667	114	-	13	53	0	0	11 672	9 642
Part réserve	460	13 114	-8	2	5 906	2 472	361 374	5 245	-1 201	3	-59	-2	-54	387 253	372 659

(1) Les actions d'auto contrôle constituent les titres détenus par les sociétés du groupe sur la société mère. Ces titres ne contribuent pas aux réserves consolidées

(2) Les actions propres constituent les placements en Sicav détenus par les sociétés du groupe et ne conférant pas de contrôle (Simple placements financiers)

Note 19
Analyse sectorielle du résultat consolidé

(Chiffres en millions de dinars)

Quote Part dans les sociétés intégrées globalement

	Secteur financier					Autres secteurs			Total 2004
	Activité Bancaire	Assurance	Gestion de portefeuille de valeurs mobilière	Intermédiation en bourse	Investissement et financement des projets	Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles	Location de terrains et d'immeubles	Promotion Touristique	
BT	31 229								31 229
ASTREE (1)		1 027							1 027
FOSA *							47		47
GITSA *						644			641
GITSARL *						3			3
GPT			598						598
PT			696						696
SBT				450					450
SPT			196		76				76
SVCR									196
SVRD			140						140
Total	31 229	1 027	1 630	450	76	644	47	-	35 103

Quote Part dans les sociétés mises en équivalence

CARTHAGO								2 736	2 736
SCAN (2)								-	-
SPT								74	74
Total	-	-	-	-	-	-	-	2 810	2 810
Total Résultat	31 229	1 027	1 630	450	76	644	47	2 810	37 913
									36 221

(1) entrée en périmètre en 2005

(2) sortie du périmètre en 2005

(*) Société Mise en équivalence en 2004

Les chiffres de 2004 ne tiennent pas compte des éliminations pour les sociétés mises en équivalence

Note 20

Marge Nette des activités d'assurance

(Chiffres en milliers de dinars)

	2005
Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	2 167
Résultat Technique de l'Assurance Vie	1 855
Résultat technique	4 022
Produits des placements Assurance Non Vie	6 900
Charges des placements de l'Assurance Non Vie	-1 170
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat Technique de l'Assurance Non Vie	-4 103
Autres produits non techniques	256
Impôts sur le Résultat	-986
Marge intégrable	4 919
Elimination des opération intraGroupe	1 687
Marge nette des entreprises d'assurance	3 232

Note 21

Trésorerie de début d'exercice consolidé

(Chiffres en milliers de dinars)

	Groupe	Astrée	Fosa	GitSa	GitSarI
Trésorerie Fin 2004 *	153 914	4 865	234	-416	-197
Trésorerie des sociétés nouvellement intégrées Chez BT		1 390	234	-318	-197
Trésorerie des sociétés nouvellement intégrées en dehors de la BT	3 377	3 475	0	-98	0
Trésorerie de début	157 291				

* Montant retraité par l'effet des corrections sur l'état des flux de trésorerie en 2004

Note 22
Trésorerie de début d'exercice consolidé

(Chiffres en milliers de dinars)

		Comptes Cumulés	Elimination IntraGroupe	Elimination de dividendes internes	Répartition	Déc - 2005	Déc - 2004	Variation %
Produits d'exploitation bancaire								
PR1	Intérêts et revenus assimilés					97 106	98 222	
	<i>Secteur Financier</i>	111 638	-14 552					
PR2	Commissions - Produits					14 243	13 073	
	<i>Secteur Financier</i>	16 865	-2 622					
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opér. financières					19 897	17 032	
	<i>Secteur Financier</i>	19 907	-10					
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement					6 673	6 790	
	<i>Secteur Financier</i>	11 782		-5 677				
	<i>Autres Secteurs</i>	714		-146				
	Total produits d'exploitation	160 926	-17 184	-5 823		137 919	135 117	2,07%
	<i>Secteur Financier</i>	160 212	-17 184	-5 677		137 351		
	<i>Autres Secteurs</i>	714		-146		568		
Charges d'exploitation bancaire								
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées					37 094	37 068	
	<i>Secteur Financier</i>	46 047	-8 993					
	<i>Autres Secteurs</i>	569	-529					
CH2	Commissions encourus					471	8	
	<i>Secteur Financier</i>	512	-41					
CH3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières					182	0	
	<i>Secteur Financier</i>	201	-19					
	Total charges d'exploitation	47 329	-9 582			37 747	37 076	1,81%
	<i>Secteur Financier</i>	46 760	-9 053			37 707		
	<i>Autres Secteurs</i>	569	-529			40		
	Marge Nette des activités d'assurance	4 919	-1 687			3 232	0	
	Produit net Bancaire	118 516	-9 289	-5 823		103 404	98 041	5,47%
CH4	Dotations aux provisions sur créances et passif					16 672	12 568	
	<i>Secteur Financier</i>	16 678	-6					
CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement							
	<i>Secteur Financier</i>	-243	-243					
PR7	Autres produits d'exploitation					-104	-344	
	<i>Secteur Financier</i>	-316	355					
	<i>Autres Secteurs</i>	-143						
CH6	Frais de personnel					20 225	19 325	
	<i>Secteur Financier</i>	20 343	-184					
	<i>Autres Secteurs</i>	66						
CH7	Charges générales d'exploitation					8 072	9 000	
	<i>Secteur Financier</i>	11 918	-3 624					
	<i>Autres Secteurs</i>	-202	-20					
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations					4 817	5 400	
	<i>Secteur Financier</i>	4 784						
	<i>Autres Secteurs</i>	33						
	Résultat d'exploitation	65 598	-5 810	-5 823	53 965	52 093	0	3,59%
	<i>Secteur Financier</i>	65 207	-6 359	-5 823		53 025		
	<i>Autres Secteurs</i>	391	549			940		
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence					2 810	380	
	<i>Autres Secteurs</i>				2 810			
CH9	Solde en gain / perte sur autres éléments ordinaires					-1 010	-206	
	<i>Secteur Financier</i>	-951	-59					
	<i>Autres Secteurs</i>	0						
	Résultat courant avant impôt	66 549	-5 751	-5 823	2 810	57 785	52 679	9,69%
	<i>Secteur Financier</i>	66 158	-6 300	-5 823	0	54 035		
	<i>Autres Secteurs</i>	391	549		2 810	3 750		
CH11	Impôts sur les sociétés					7 825	6 546	
	<i>Secteur Financier</i>	7 791						
	<i>Autres Secteurs</i>	34						
	Amortissement des écarts d'acquisition				375	375	269	
	Résultat des activités ordinaires	58 724	-5 751	-5 823	2 435	49 585	45 863	8,11%
	<i>Secteur Financier</i>	58 367	-6 300	-5 823	-375	45 869		
	<i>Autres Secteurs</i>	357	549		2 810	3 716		
CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires							
	<i>Secteur Financier</i>	-	-	-	-	-	-	
	<i>Autres Secteurs</i>	-	-	-	-	-	-	
	Résultat net	58 724	-5 751	-5 823	2 435	49 585	45 863	8,11%
	<i>Secteur Financier</i>	58 367	-6 300	-5 823	-375	45 869		
	<i>Autres Secteurs</i>	357	549	0	2 810	3 716		
	Intérêts minoritaires					11 672	9 642	
	<i>Secteur Financier</i>				11 605			
	<i>Autres Secteurs</i>				67			
	Résultat net, part groupe	58 724	-5 751	-5 823	-9 237	37 913	36 221	4,67%
	<i>Secteur Financier</i>	58 367	-6 300	-5 823	-11 980	34 264		
	<i>Autres Secteurs</i>	357	549	0	2 743	3 649		

Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés

Les comptes cumulés sont présentés en tenant compte des effets des homogénéisation aux principes comptables du groupe

Note 23

Note sur l'effet de la variation du périmètre

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-05	Déc-04
Réserves consolidés Groupe	209 395	188 653
Effets des variations du périmètre		
Réserves consolidées Groupe (Sans Scan)	-	188 407
Contribution Scan dans les réserves consolidée		246
Réserves consolidées Groupe (Sans Astrée)	205 888	-
Contribution Astrée dans les réserves consolidées	3 507	
Résultat consolidé Groupe	37 913	36 221
Effets des variations du périmètre		
Résultat consolidé Groupe (Sans Scan)	-	35 712
Contribution Scan Dans les résultat consolidées		509
Groupe (Sans Astrée)	36 886	-
Contribution Astrée Dans les résultat consolidées	1 027	
Intérêts Minoritaires	398 925	382 301
Intérêts Hors Groupe (Sans Scan)		-
Intérêts Hors Groupe Scan		-
Intérêts Hors Groupe (Sans Astrée)	385 026	
Intérêts Hors Groupe Astrée	13 899	

Les chiffres de 2004 ne tiennent pas compte des éliminations d'opérations réciproques avec les sociétés mises en équivalence.

* Pas d'intérêts Hors groupe pour Scan en 2004 Car société mise en équivalence.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nous avons audité les états financiers consolidés de la Banque de Tunisie arrêtés au 31 Décembre 2005, présentés dans notre rapport. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre Direction Générale et adoptés par votre Conseil d'Administration.

Pour la validation des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, nous nous sommes basés sur les rapports des confrères commissaires aux comptes. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés basée sur notre audit et sur ces rapports.

Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnel généralement pratiqués sur le plan international. L'application de ces standards nous a amené à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers consolidés ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, des estimations importantes faites par la Direction Générale ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers.

A notre avis, les états financiers consolidés mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière du groupe Banque de Tunisie au 31 Décembre 2005, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport sur la gestion du groupe et relatives aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2005.

Tunis, le 10 Avril 2006
Jelil BOURAOUI

PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2005 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 34.100.688 Dinars.
Elle donne quitus entier et définitif aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'année 2005.

Deuxième résolution

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	34.100.688
+ Report antérieur	578.973
TOTAL	34.679.661

Répartition

Réserve de prévoyance	17.000.000
Réserve à régime spécial	4.408.571
Dividende	12.500.000
Report à nouveau	771.090
TOTAL	34.679.661

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de 2,500 Dinars par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 23 Mai 2006.

Troisième résolution

La réserve à régime spécial, constituée au titre de l'exercice 1998 par la plus-value de cessions en exonération d'impôt d'actions détenues en portefeuille de la Banque de Tunisie pour un montant de 1.944.521 Dinars, étant devenue fiscalement libre, après la période légale de blocage, l'Assemblée Générale décide de l'affecter au compte de Réserve de prévoyance.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs à 200.000 Dinars par an, incluant ceux revenant aux membres du Comité Exécutif et aux membres du Comité d'Audit prévus par les lois en vigueur. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle pour une période de 3 années, les mandats d'Administrateur de Messieurs Tijani CHELLI et Abdellatif EL FEKIH, du Crédit Industriel et Commercial et de l'ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances. Ces mandats prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale nomme en tant que commissaires aux comptes le Cabinet JELIL BOURAOUI & CO. et le Cabinet FINOR pour une période de 3 années. Ces mandats prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Les honoraires des commissaires aux comptes seront déterminés par application du barème prévu par la réglementation en vigueur.

Septième résolution

L'Assemblée Générale autorise le Président Directeur Général à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente assemblée.

